

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 20 juin 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 31
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 37

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Sandra LEMARCHAND, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean Yves BRECIN, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Marie DECLOMESNIL a donné pouvoir à Geneviève LEBLOND, Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER a donné pouvoir à Christine SALMON, Hélène PAYET a donné pouvoir à Annick SOLIER, Dominique MARIE a donné pouvoir à Nicolas BARAY, Stéphanie LEBERRURIER a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE.

Étaient absents excusés : Véronique BOUÉ, Martine JOUIN, Alain QUEHE, François REPEL.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Lydie OLIVE, Yvonne LE GAC, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20240626-5 : PAT_COMMUNICATION RAPPORT D'ACTIVITE

Le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI (art. L. 5211-39 du CGCT) tous les ans, avant le 30 septembre.

Ce rapport est présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Le rapport d'activité est disponible sur l'espace élus.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** le rapport d'activité 2023

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER

Le Président,
Gérard LEGUAY



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





Je suis ravi de vous présenter le rapport d'activité de l'année 2023 de Pré-Bocage Intercom. Cette année a été marquée par de nombreuses réalisations et une dynamique continue au service de nos concitoyens.

En 2023, nous avons renforcé notre politique de développement économique avec la vente de plusieurs parcelles et l'accueil de nouvelles entreprises au sein de Prébo'Cap.

Cette année a également été marquée par l'ouverture ou l'inauguration de plusieurs structures essentielles au bien-être de nos habitants : le pôle de santé de Caumont-sur-Aure, le gymnase de Villers-Bocage, l'agence postale de Caumont-sur-Aure, la Maison de Services au Public de Villers-Bocage, la Maison de Services au Public de Caumont-sur-Aure au sein de la Maison Citoyenne. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif et sont destinées à améliorer la qualité de vie et à répondre aux besoins de notre population.

Toutefois, nous avons également dû faire face à des imprévus, et notamment la fermeture définitive du gymnase de Les Monts d'Aunay. Cette situation a nécessité une mobilisation rapide de nos équipes pour conduire le projet de rénovation.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à gérer cette crise avec professionnalisme et réactivité. Ces accomplissements ne seraient pas possibles sans l'implication et le soutien de tous nos partenaires, agents et élus.

Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre engagement et votre détermination. Ensemble, nous avons su relever les défis de cette année et poser les bases d'un avenir prospère pour notre territoire.

Continuons à travailler avec la même passion et la même détermination pour faire de Pré-Bocage Intercom un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Gérard LEGUAY,
Président de Pré-Bocage Intercom

La rédaction d'un rapport annuel d'activité est une obligation légale (article L 5211-39 du CGCT) pour tout Établissement public de coopération intercommunale comprenant une commune d'au moins 3.500 habitants. Le rapport d'activité est présenté en Conseil communautaire et ensuite adressé à chaque commune membre de la Communauté de communes de Préboçage Intercom. À charge à chaque maire d'en faire la communication auprès de son conseil municipal lors d'une séance publique. Au-delà du respect de la procédure légale, ce document a aussi pour objectif d'informer de façon claire les élus et tous ceux qui le souhaitent.

Rédaction : l'ensemble des services de Pré-Bocage Intercom.
Conception graphique : Service communication. Edition : Juin 2024.

SOMMAIRE

Edito	p2
L'organisation politique	p4
Le Conseil Communautaire	p4
Le Bureau Communautaire	p5
Les Commissions Thématiques	p5
Les compétences	p6
Pôle citoyenneté	p8
Culture	p9
Enfance-jeunesse	p10
Services à la population	p12
Pôle Aménagement du territoire	p15
Urbanisme et SCoT	p16
Développement économique	p18
Pôle Environnement	p21
Environnement	p22
Valorisation, collecte et recyclables	p29
Pôle Administration générale	p31
Petites villes de demain	p32
Le budget communautaire	p33
Contrat de relance et de transition écologique	p35
Pôle Ressources et techniques	p36
Ressources humaines	p37
Technique	p38
Communication	p39
chiffres clés	p40

Le Conseil Communautaire

Le fonctionnement opérationnel de la Communauté de Communes est assuré par le Conseil Communautaire.

Composé de 50 conseillers, il se réunit tout au long de l'année et gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes.

Cette instance vote le budget et les projets proposés par le Bureau.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

AMAYÉ-SUR-SEULLES : Pascal COTARD.

AURSEULLES : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL.

BONNEMAISON : Pierre SALLIOT.

BRÉMOY : Alain LEGENTIL.

CAHAGNES : Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND.

CAUMONT-SUR-AURE : Christophe LE BOULANGER, Marie-Josèphe LESENECHAL, Michel GENNEVIEVE, Jean-Paul THOMAS.

COURVAUDON : Sylvie HARIVEL.

DIALAN-SUR-CHAÎNE : Jean-Yves BRECIN, Johanna RENET.

EPINAY-SUR-ODON : Hélène PAYET.

LANDES-SUR-AJON : Didier VERGY.

LE MESNIL-AU-GRAIN : Annick SOLIER.

LES LOGES : Joël LEVERT.

LES MONTS D'AUNAY : Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN.

LONGVILLERS : Bertrand GOSSET.

MAISONCELLES-PELVEY : Christian HAURET.

MAISONCELLES-SUR-AJON : Pierre DEWASNE.

MALHERBE-SUR-AJON : Marcel PETRE.

MONTS-EN-BESSIN : Edith LANGLOIS.

PARFOURU-SUR-ODON : David PICCAND.

SAINT-LOUET-SUR-SEULLES : Yves PIET.

SAINT-PIERRE-DU-FRESNE : Alain QUEHE.

SEULLINE : Jean BRIARD, Yvonne LE GAC.

TRACY-BOCAGE : François REPEL.

VAL-D'ARRY : Jacky GODARD, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Christian VENGEONS.

VAL-DE-DRÔME : Michel LEFORESTIER.

VILLERS-BOCAGE : Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME.

VILLY-BOCAGE : Jean-Luc ROUSSEL.

L'organisation politique

Le Bureau Communautaire

Élu par le Conseil Communautaire, le Bureau se compose de 11 membres, dont 10 vice-présidents en charge des commissions thématiques. Il se réunit chaque semaine pour valider les propositions faites par les 10 commissions. Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ des compétences de la Communauté de Communes avant leur présentation en Conseil Communautaire.



Président
Gérard Leguay
 Aurseulles



1^{ère} Vice-Présidente
Christine Salmon
 Les Monts d'Aunay
 Valorisation, Collecte,
 Recyclables



2^{ème} Vice-Présidente
Stéphanie Leberrurier
 Villers-Bocage
 Développement économique
 et tourisme



3^{ème} Vice-Président
Christophe Le Boulanger
 Caumont-sur-Aure
 Culture



4^{ème} Vice-Président
Jacky Godard
 Val d'Arry
 Ressources humaines
 et financières



5^{ème} Vice-Présidente
Sandra Lemarchand
 Cahagnes
 Cadre de vie



6^{ème} Vice-Président
Jean-Yves Brécin
 Dialan-sur-Châine
 Prospective et animation
 territoriale



7^{ème} Vice-Président
Marcel Pétré
 Malherbe-sur Ajon
 Enfance et jeunesse



8^{ème} Vice-Président
Christian Hauret
 Maisoncelles-Pelvey
 Urbanisme et SCoT



9^{ème} Vice-Président
Dominique Marie
 Les Monts d'Aunay
 Service technique



10^{ème} Vice-Président
Bruno Delamarre
 Villers-Bocage
 Environnement

Les commissions thématiques

Le 10 commissions thématiques de Pré-Bocage Intercom intègrent des élus communautaires et des élus des Conseils Municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent des avis consultatifs à l'attention des instances décisionnaires. L'ensemble des membres du Bureau est invité à chaque commission.



Valorisation, Collecte,
 Recyclables
7 réunions



Développement économique
 et tourisme
6 réunions



Culture
7 réunions



Ressources humaines
 et financières
7 réunions



Cadre de vie
7 réunions



Prospective et animation
 territoriale
4 réunions



Enfance et jeunesse
7 réunions



Urbanisme et SCoT
7 réunions



Service technique
8 réunions



Environnement
7 réunions

— Les compétences





La loi fixe des groupes de compétences obligatoires et supplémentaires, non limitatives toutefois.

Les 27 communes membres définissent ensemble les compétences qu'elles transfèrent à la Communauté de Communes.

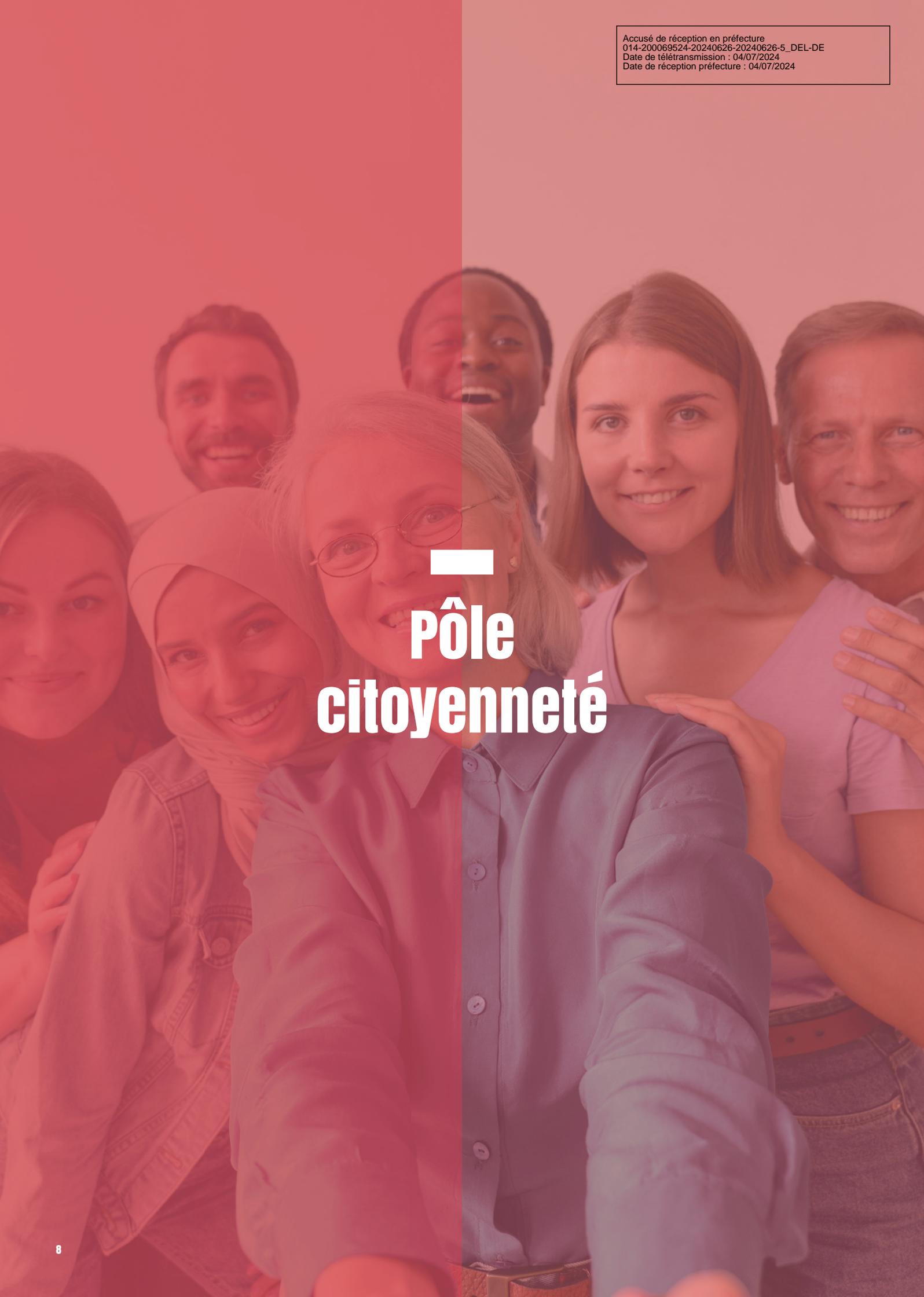
La Communauté de Communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et supplémentaires définies dans les statuts de la collectivité.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ▶ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- ▶ Développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- ▶ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- ▶ Politique du logement et du cadre de vie
- ▶ Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- ▶ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Assainissement non collectif des eaux usées
- ▶ Points info 14/France Services
- ▶ Insertion des jeunes
- ▶ Habilitation actes d'urbanisme
- ▶ Action sociale
- ▶ Organisation de la mobilité
- ▶ Agences postales



**Pôle
citoyenneté**

CULTURE

Saison culturelle

Les habitants du territoire et le public extérieur ont bénéficié de 15 spectacles sur l'année 2023. Cette saison culturelle était sous le signe de « l'émerveillement ». La fréquentation sur l'année : 8172 spectateurs dont 1418 scolaires et 42 actions culturelles au cours de l'année.

Nuits de la Lecture

Événement phare autour du livre et de la lecture, cette deuxième édition sur le territoire continue de susciter la curiosité, l'envie, le plaisir de lire, d'écouter et de jouer autour de la littérature. Cet événement organisé en partenariat avec la médiathèque de Villers-Bocage, a été conçu pour toucher tous les publics (scolaire, très jeune public et tout public) ; Au total 302 personnes ont profité de cette action pour la lecture publique.

Festival « Les pieds dans les étoiles »

Le festival « Les pieds dans les étoiles » s'est déroulé les 1^{er} et 2 juillet 2023 à Parfouru-sur-Odon en partenariat avec la commune et les associations du territoire. Comme les années précédentes, les artistes des 15 compagnies programmées ont été logés chez l'habitant. Environ 1550 spectateurs ont profité des 15 spectacles, principalement un public familial.



Les Estivales

Pour cette saison estivale, en partenariat avec les bibliothèques de Villers-Bocage et Aunay-sur-Odon 5 compagnies ont présenté durant 9 représentations leurs créations. Ces manifestations ont eu lieu entre le 12 juillet et le 12 août, pendant les jours de marché. Au total 1200 personnes ont été recensées pour l'ensemble des spectacles.



Itinéraire en quête d'artiste

Dans le cadre des journées du patrimoine du 17 au 25 septembre 2023 a eu lieu la cinquième édition « d'itinéraire en quête d'artiste » en partenariat avec l'association Réalité Art Actuel, avec le même objectif de faire découvrir le patrimoine de notre territoire tout en mettant en valeur des artistes plasticiens. L'affluence a été de 2 475 visiteurs tout public ainsi que 52 scolaires. Cette année, des concerts ont été proposés en parallèle.

De plus, en lien avec le département, nous avons participé à « Ciné et patrimoine », en diffusant le film « Tous en scène » à la Chapelle Saint-Clair, cette soirée a rassemblé une centaine de personnes.



Christophe LE BOULANGER,
3^{ème} Vice-Président
en charge de la culture

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Petite Enfance (RPE)

Au cours de l'année 2023 des avancées significatives ont été menées pour les Relais Petite Enfance de Pré-Bocage Intercom. En effet, sur les 3 RPE de la communauté de communes, 2 d'entre eux ont intégré de nouveaux locaux :

► Le RPE A Pas De Lutins a réintégré dans la Maison de services au public (MSAP) au 18, rue Émile-Samson, à Villers-Bocage qui a ouvert le 14 septembre 2023 après plusieurs mois de travaux.

► Le RPE A Petits Pas s'est installé au sein de la Maison Citoyenne de Caumont-sur-Aure fin septembre 2023 et partage sa salle d'activité avec l'accueil de Loisirs des FRANCAS ainsi que le LAEP (Lieu d'accueil enfants-parents).

Ces nouveaux locaux offrent des conditions d'accueils améliorées et des équipements adaptés aux besoins des tout-petits. Ils permettent un confort de travail pour les référentes des RPE mais aussi une meilleure accessibilité pour les Assistants Maternels et les familles.

Par ailleurs, les Relais Petite Enfance ont poursuivi leurs missions essentielles en matière d'accompagnement des Assistants Maternelles ou des candidats à l'agrément, des familles, de soutien à la parentalité et de promotion du bien-être des enfants. Les RPE ont aussi maintenu une dynamique de partenariat avec les acteurs locaux et les associations du territoire afin de renforcer l'offre de services et de proposer des actions concertées en faveur de la petite enfance.

Les trois Relais Petite Enfance du territoire connaissent encore une hausse de la fréquentation en 2023. 328 familles et assistants maternels ont été accueillis, conseillés et accompagnés par les RPE pour des questions générales ou individualisées. Des demandes encore en nette augmentation.

Le nombre de nouveaux assistants maternels a fortement augmenté. En effet, 10 nouveaux agréments ont été délivrés sur le territoire à notre connaissance dont 6 sur le territoire du RPE aux Monts Des Lutins.

La Journée « Je Bouge avec mon enfant » a eu lieu le 18 novembre 2023. Au programme : des ateliers d'éveil animés par les assistants maternels, un atelier « yoga » organisé pour les assistants maternels et une représentation du « Bal Mandarine ».

Une quinzaine d'assistants maternels ont participé activement aux temps de préparation et à l'animation de la journée qui a rassemblé 160 personnes.



Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) et Locaux Jeunes

L'année 2023 a été synonyme d'une forte hausse de la fréquentation. Près de 864 enfants ont fréquenté un ALSH pendant l'année.

Les séjours et les mini-camps organisés par les différents centres de loisirs et accueils jeunes du territoire ont été complets pour l'été 2023. 46 séjours au total ont été organisés avec par exemple des séjours à la ferme, au bord de la mer et dans la nature. De nombreuses activités et sorties ont elles aussi été organisées comme des activités sportives, des sorties citadines, des sorties culturelles mêlant loisirs et histoire, équitation ou encore yoga.

Au niveau des 3 locaux jeunes, le local jeunes d'Anacrouses a pu intégrer la Maison Citoyenne de Caumont Sur Aure au dernier trimestre 2023.

217 jeunes ont fréquenté un local jeune dont le groupe d'ados situé à Cahagnes. De nombreux projets ont pu être menés par et avec les jeunes : radio citoyenne, ateliers intergénérationnels, participation aux événements des communes et de l'intercommunalité, création d'un court métrage en lien avec le conseiller numérique de Pré-Bocage Intercom...

Projets enfance-jeunesse

Samedi 3 juin 2023, Pré-Bocage Intercom a organisé la Fête du Jeu dans les rues de Val d'Arry (Noyers-Bocage). L'événement a rassemblé près de 700 personnes et a été labellisé pour la première fois « Rues aux enfants, Rues pour tous » par l'Agence Normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD).

La configuration des rues se prêtait parfaitement au label, les rues étaient fermées à la circulation pour permettre aux enfants d'être à l'aise dans l'espace urbain, en marchant, courant et jouant. Entre autre, les Relais Petite enfance ont installé des ateliers destinés aux tout-petits, les enfants ont pu s'initier au roller et au skate, les familles ont joué librement à des jeux en bois et jeux géants tout en profitant d'une déambulation artistique et de gouters confectionnés par les jeunes nos locaux jeunes et l'APE de Val d'Arry.

Pour finir, la commune accueillante, Val d'Arry a décidé de prolonger la fête en organisant un pique-nique participatif et un apéro concert à partir de 19h.

L'appel à projet « Jeunesse et Culture » a permis une nouvelle fois de soutenir l'association « Familles Rurales » dans l'organisation du projet « Slam pour Tous », mené au sein des collèges, des EHPAD et des locaux jeunes de Villers-Bocage et Les Monts d'Aunay.



convention Territoriale Globale

Au cours de l'année 2023, le service a travaillé activement à l'élaboration de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2024-2028 avec la CAF du Calvados, en collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs.

En effet, cette démarche a nécessité une concertation et coordination étroite entre les différents acteurs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et le logement. Le but étant de garantir une cohérence et une complémentarité des actions menées sur notre territoire.

Aussi durant cette année, Pré-Bocage Intercom, la CAF et les communes co-signataires (Aurseulles, Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage) ont continué de suivre et remplir les objectifs et actions de la CTG et répondre aux besoins de la population.

CHIFFRES CLÉS

10

nouveaux assistants maternels agréés

328

familles et assistants maternels accompagnés par les RPE

1081

enfants et jeunes ont fréquenté les ALSH et locaux jeunes



Marcel PETRE,
7ème Vice-Président
en charge de l'enfance-jeunesse

SERVICES À LA POPULATION

Points info 14/Fance Services



Les trois Points Info 14, portés par la communauté de communes, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, emploi, droit, logement, impôt... Ils permettent la mise en relation des usagers avec 23 partenaires nationaux, en visio-conférence, et des partenaires locaux qui assurent des permanences physiques (Mission Locale Bessin-Bocage, France Rénov', PIG Habitat du Département du Calvados, l'Etape...). Les trois Points Info 14 (Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage et permanences à Val d'Arry) sont labellisés France Services. L'obtention du label national « France Services » garantit un niveau d'exigence et de qualité aux citoyens qui fréquentent les Points Info 14 par le respect d'une charte et de critères stricts.

En 2023, c'est plus de 7000 accompagnements (7048) aux démarches administratives qui ont été réalisés dont 6 669 en présentiel sur les trois Points Info 14/France Services.

Les principales demandes sont l'assurance retraite, la DFGIP et la CAF/RSA.

FAITS MARQUANTS :

- ▶ Le Point Info/France Services de Villers-Bocage a réintégré, en septembre 2023, la Maison de Services au Public, 18 rue Emile Samson après plusieurs mois de travaux.
- ▶ Le Point Info/France Services de Caumont-sur-Aure a quitté les locaux au sein de la mairie pour intégrer la Maison Citoyenne, place St-Clair, en septembre 2023.
- ▶ Organisation d'événements lors des Portes Ouvertes nationales France Services en octobre 2023.
 - ▶ Réunion d'information Soutien info Tutelle à Caumont-sur-Aure
 - ▶ Réunion Retraite à Les Monts d'Aunay
 - ▶ Café de l'emploi à Villers-Bocage

Inclusion numérique

Pré-Bocage Intercom a déployé une nouvelle offre numérique complète et complémentaire sur l'ensemble du territoire de Pré-Bocage Intercom, en partenariat notamment avec le Département du Calvados.

En 2023, 218 personnes ont bénéficié gratuitement d'un accompagnement numérique en atelier ou permanence sur le territoire.

PERMANENCES DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Les Conseillers Numériques France Services de Pré-Bocage Intercom et du Département du Calvados accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique sous la forme de rendez-vous individuel.

En 2023, 8 lieux couverts sur le territoire :

- ▶ Aurseulles
- ▶ Cahagnes
- ▶ Caumont-sur-Aure
- ▶ Dialan-sur-Chaine
- ▶ Les Monts d'Aunay
- ▶ Malherbe-sur-Ajon
- ▶ Val d'Arry (Noyers-Bocage)
- ▶ Villers-Bocage

Pour Pré-Bocage Intercom, 154 personnes ont bénéficié d'une permanence avec 80% d'accompagnements suivis.

Les principales thématiques abordées sont la prise en main du matériel, la gestion des contenus numériques, la compréhension des démarches en ligne, la gestion des mails et le traitement de texte.

ATELIERS NUMÉRIQUES

▶ Ateliers numériques ouverts à tous

Animés par notre conseiller numérique, les ateliers sont proposés une fois par semaine sur une période de trois mois. 2 lieux étaient proposés en 2023 : Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage. 3 sessions d'ateliers ont été réalisées, soit 142 ateliers.

64 personnes ont participé à ces ateliers d'initiation à l'informatique et l'acquisition de l'autonomie dans les démarches administratives en ligne. L'âge moyen est de 68 ans.

Une session a été également proposée aux jeunes du territoire, en partenariat avec Familles Rurales. Les jeunes des Locaux Ados de Les Monts d'Aunay et Villers-Bocage ont ainsi réalisé une vidéo.

▶ Ateliers numériques intergénérationnels

Ouverts aux personnes de plus de 60 ans, ils ont pour objectifs l'acquisition de l'autonomie numérique. Des rencontres régulières sont organisées entre les participants et des adolescents du territoire (locaux jeunes) autour d'un projet numérique. En 2023, 25 seniors ont pu suivre ces ateliers.

▶ Ateliers CV

Pré-Bocage Intercom a signé un partenariat avec La Fondation Orange Solidarité pour mettre en place des ateliers cv, une fois par mois, à l'Espace Public Numérique de Les Monts d'Aunay.

Ils ont pour but d'accompagner celles et ceux qui ont besoin d'élaborer leur cv ou de le mettre à jour.

Faute de participants, les ateliers ont pris fin en juin 2023.

Agences postales intercommunales



Afin de garantir un service de proximité auprès de la population, la communauté de communes s'est engagée auprès de La Poste à gérer cinq agences postales à Cahagnes, Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Éventé), Dialan-sur-Chaine (Jurques), et Val-d'Arry (Noyers-Bocage).

Un ilot numérique (ordinateur, imprimante-scanner et accès wifi gratuit) est à disposition des usagers au sein des agences postales sauf à Dialan-sur-Chaine (Jurques) où c'est une tablette numérique qui est proposée.

Faits marquants 2023 :

- ▶ Création d'une agence postale à Caumont-sur-Aure, en juin, afin de maintenir des services postaux de proximité suite à la fermeture du Bureau de Poste.
- ▶ Installation d'un ilot numérique à Val-d'Arry (Noyers-Bocage) à disposition des usagers.

En 2023, la fréquentation totale pour les cinq agences est de 9 203 visites. Le chiffre des ventes des cinq agences postales intercommunales s'élève à 47727 €. C'est 33% du chiffre des ventes de l'ensemble des agences postales du secteur de Thury Harcourt (14 agences postales et 1 Point Relais Commerçant).



sports

GYMNASES INTERCOMMUNAUX

Pré-Bocage Intercom met à disposition, à titre gracieux, ses cinq gymnases intercommunaux pour une cinquantaine de structures : associations sportives, écoles, collèges, etc.

Faits marquants :

- ▶ Reprise de la gestion en direct, par la communauté de communes, du gymnase de Caumont-sur-Aure.
- ▶ Inauguration de la salle de sport du gymnase de Villers-Bocage, en juin.
- ▶ Fermeture du gymnase de Les Monts d'Aunay

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

En 2023, la communauté de communes a versé 129 888 euros de subventions à 19 associations sportives affiliées à une fédération.

FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Le Forum des associations, organisé par PBI, s'est tenu le 3 septembre au gymnase de Villers-Bocage. 39 associations étaient présentes pour accueillir le public venu nombreux (plus de 1 600 personnes).

santé

PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAUX ET AMBULATOIRES (PSLA)

▶ Pôle de santé bi-site Villers-Bocage/Val d'Arry

Il comprend deux bâtiments : le Pôle Central de Villers-Bocage qui a ouvert en juin 2022 et l'antenne de Val d'Arry (Noyers-Bocage), en juillet 2021.

Ce sont près de 50 professionnels qui travaillent désormais ensemble et de manière coordonnée.

Le Pôle de santé de Villers-Bocage, accueille plus d'une trentaine de professionnels : 3 cabinets infirmiers, 8 médecins généralistes, 3 orthophonistes, 1 pédicure-podologue, 1 neuropsychologue, 1 psychomotricienne, 3 psychologues, 2 sages - femmes, 1 diététicienne - nutritionniste, 1 orthoptiste, 1 permanence médecine du travail de la MSA.

Sur le site de Val-d'Arry, c'est plus d'une vingtaine de praticiens : 3 médecins généralistes, 5 infirmiers, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 diététicienne - nutritionniste, 5 masseurs - kinésithérapeutes, 2 ergothérapeutes, 2 ostéopathes, 1 sophrologue.

▶ Pôle de santé Caumont-sur-Aure

Le Pôle de santé intercommunal accueille aujourd'hui deux médecins généralistes, un masseur-kinésithérapeute/ostéopathe, une ostéopathe, deux cabinets infirmiers. Une orthophoniste a rejoint le Pôle de santé, à l'automne 2023.

Grâce à la construction de ces trois bâtiments, c'est plus d'une vingtaine de nouveaux professionnels de santé qui s'est installée sur le territoire.

Total Subventions ANAH : 14 500 €
Total Subventions PBI : 14 500 €

- ▶ Propriétaires occupants :
 - o Rénovation thermique : 9 dossiers - Montant total des travaux de 581 350.44 € HT - montant subventions PBI : 4 500 € - ANAH : 129 382 €.
 - o Adaptation de logement : 18 dossiers - Montant total des travaux de 157 192.13 € HT - montant subventions PBI : 9 000 € - ANAH : 69 249 €.
- ▶ Propriétaires bailleurs :
 - o Rénovation thermique : 1 dossier - Montant total de 70 868.58 € HT - montant subvention PBI : 500 € - ANAH : 14 000 €
 - o Habitat dégradé : 1 dossier - Montant total 97 292.55 € - montant subvention PBI : 1 000 € - ANAH : 40 000 €

cadastre solaire **soleil4**
SERVICE PUBLIC SOLAIRE

Le cadastre solaire, Soleil14, en partenariat avec le SDEC Energie et les 16 communautés de communes du Calvados, est une plateforme de simulation en ligne des projets solaires thermiques et photovoltaïques pour les particuliers, entreprises et collectivités.

Pour le territoire de PBI, des demandes d'informations ont été réalisées et des contacts pris mais aucune réalisation solaire n'a été effectuée via cette plateforme.

Rénovation de l'habitat

Afin d'accompagner la rénovation énergétique sur son territoire, Pré-Bocage Intercom a financé, en 2023, l'information et le conseil, pour les ménages aux revenus intermédiaires et aisés, sur cette thématique via des permanences gratuites de conseillers expert-énergie, dispensées par L'Espace Conseil France Renov' animé par l'association Biomasse Normandie.

En 2023, ce sont 103 ménages qui ont été accompagnés. Selon l'estimation de Biomasse Normandie, 62 logements ont été rénovés (60 % des ménages accompagnés déclarent engager des travaux).

Les autres subventions dont ont bénéficié les propriétaires du territoire :

- ▶ Subventions régionales :
 - o 12 chèques Audits énergétiques et scénarios
 - o 2 chèques travaux BBC Biosources
 - o 1 chèque Travaux niveau II
- ▶ Subventions distribuées via le chèque éco-énergie : 29 000 euros (15 500 en 2022)

Pour les ménages aux revenus modestes et très modestes, Pré-Bocage Intercom a mis en place en 2022 une nouvelle politique d'abondement des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) en phase avec le nouveau programme du Département du Calvados : le PIG (Programme d'Intérêt Général).

Ce dispositif intercommunal s'adresse aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs du territoire, aux revenus modestes et très modestes, ayant un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de logement.

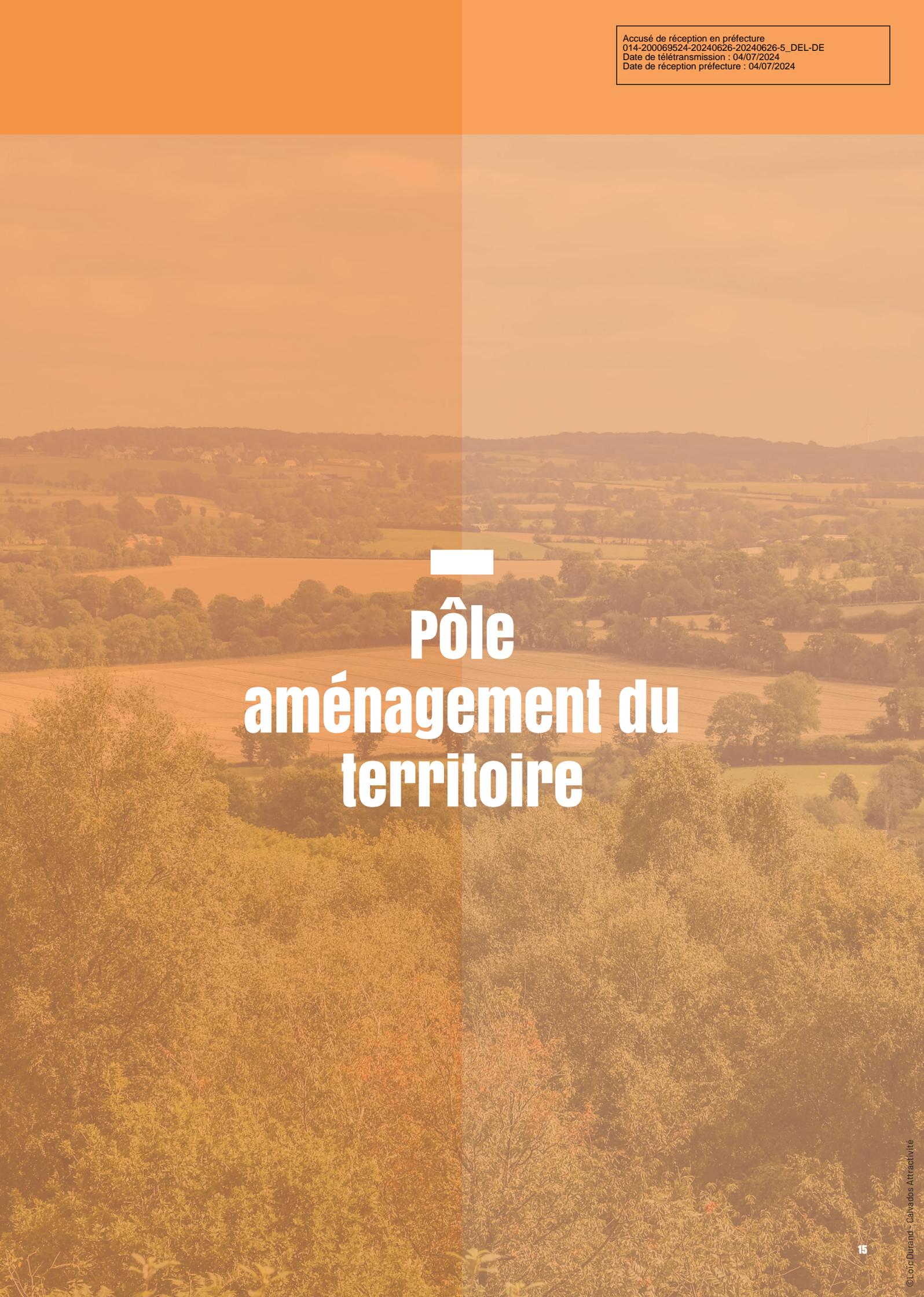
Pour l'année 2023, 29 dossiers ont été présentés à l'intercom pour un montant total de travaux de 749 511.57 € HT :

CHIFFRES CLÉS

7 048 accompagnements aux démarches administratives



Sandra LEMARCHAND,
5ème Vice-Présidente
en charge du cadre de vie



**Pôle
aménagement du
territoire**

URBANISME ET SCOT

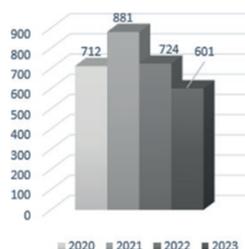
Instruction des autorisations d'urbanisme

Le service instructeur instruit depuis 2020 les 27 communes (soit 48 communes historiques) de PBI.

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Pré-Bocage Intercom instruit les dossiers pour le compte des communes. Il propose les arrêtés aux maires qui restent compétents en matière d'autorisations d'urbanisme.



Activité 2020-2023
CUa - Mairies



Au total en 2023, 1 157 dossiers ont été instruits par le service (contre 1171 en 2022), dont :

- ▶ **94** Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUB)
- ▶ **509** Déclarations Préalable (DP)
- ▶ **12** Permis d'Aménager (PA)
- ▶ **78** Permis de Construire (PC)
- ▶ **171** Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- ▶ **3** Permis de Démolir (PD)
- ▶ **290** Déclarations Intention d'Aliéner (DIA)

Globalement on s'aperçoit qu'en 2023 :

- ▶ Une croissance constante du nombre de DP déposé représentant 29% de l'instruction totale, après les CUa (34%).
- ▶ Le nombre de dépôts se maintient (voire légère croissance) pour les CUB, les PA, les PC (activités) et les PCMI (habitations).
- ▶ Le nombre de dépôts est en décroissance depuis 2021 pour les DIA (et les CUa réalisés par les Mairies).

LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DU SERVICE ET L'APPUI APRÈS DES MAIRIES ONT ÉTÉ GLOBALEMENT MAINTENUS AVEC :

- ▶ Une réunion de secrétaires de mairie a été réalisée en juin.
- ▶ Les rendez-vous avec les maires sur demande ont été tenus soit pour former les secrétaires soit pour accompagner les mairies dans l'instruction d'une autorisation.
- ▶ Une lettre d'information et d'actualité a été diffusée au 1^{er} semestre.

LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION :

La dématérialisation est mise en place et disponible depuis le 01/01/2023 avec :

- ▶ Une **Saisie par Voie Electronique (SVE)** pour toutes les communes du territoire.
 - ▶ Une **téléprocédure spécifique** pour la commune de Les Monts d'Aunay (commune de plus de 3 500 habitants)
- Le dépôt dématérialisé représente maintenant 25% des demandes d'autorisation.

- ▶ **POUR RAPPEL : Un lien UNIQUE est disponible pour déposer une demande d'autorisation dématérialisée sur le site de PBI :**

<https://prebocageintercom.fr/vie-pratique/habitat/urbanisme-2/deposer-un-dossier-durbanisme-au-format-numerique/>



Accédez directement au lien avec le QR Code



PLUi Est et PLUi ouest

Une modification de droit commun a été réalisée sur le PLUi EST afin de répondre au jugement du Tribunal Administratif de Caen concernant la commune de Villy-Bocage. Cette modification de droit commun a permis de modifier le zonage de deux zones sur la commune de Villy-Bocage. Les parcelles sont passées d'une zone 1AU à une zone 2AU. Elle s'est déroulée de février à janvier 2023.



Une enquête publique a eu lieu au sein de la Mairie de Villy-Bocage et au siège de l'intercommunalité pendant 1 mois du 6 juin 2023 au 7 juillet 2023.

Les habitants du territoire ainsi que les élus avaient la possibilité d'émettre des commentaires au sein d'un registre papier et dématérialisé ou bien par mail et par courrier.

Les documents modifiés sont disponibles et consultables en version papier en mairie et au siège de Pré-Bocage Intercom. Les documents ont également été mis à jour sur le site internet de l'intercommunalité ainsi que sur le site « Géoportail ».

SCoT : les conclusions du bilan du SCoT

Le SCoT est rentré en révision le 27/09/2023. L'étude est suivie par le cabinet Géostudio.

Cette révision n°1 doit permettre de réinterroger la stratégie d'aménagement définie dans le SCoT afin de répondre aux défis des transitions écologiques, climatiques, énergétiques, économiques et sociales et faire du SCoT du Pré-Bocage, un territoire plus résilient, sans toutefois remettre en cause ses principes fondateurs.

Les objectifs de la révision du SCoT sont de :

- ▶ **Prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires depuis 2016, notamment la loi Climat & Résilience (août 2021),**
- ▶ **Intégrer les dernières évolutions législatives et réglementaires, les nouveaux documents supra et les différentes études et données disponibles,**
 - ▶ Adapter le contenu modernisé du SCoT (PAS, DOO, DAACL, annexes)
 - ▶ Intégrer les objectifs du SRADDET pour la lutte contre l'artificialisation des sols et la prévention des déchets
 - ▶ Mieux intégrer les derniers plans adoptés sur le territoire => SDAGE 2022-2027, SAGE, Orne aval et Seulles, plan de mobilités, PCAET, ...

▶ **Conforter et/ou approfondir certaines orientations et thématiques et renforcer le volet « lutte contre le dérèglement climatique » et « adaptation au changement climatique », notamment :**

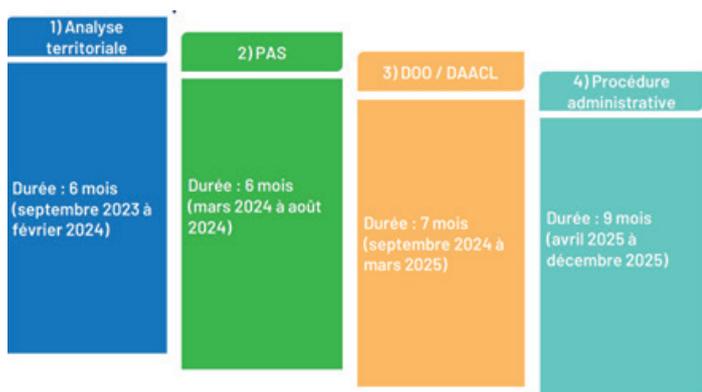
- ▶ Réaffirmer le rôle des grands pôles de l'armature urbaine et conforter leurs fonctions,
- ▶ Consolider l'armature territoriale multipolaire et confirmer la priorité donnée au dynamisme des centralités ;centre-ville, centre-bourg),
- ▶ Consolider le tissu économique local,
- ▶ S'inscrire dans la trajectoire nationale du ZAN à horizon 2050 et dans l'objectif de réduction par deux à l'échelle nationale de la consommation des ENAF sur 2021-2030,
- ▶ Intégrer une réflexion sur la qualité et la fonctionnalité des sols en lien avec les enjeux écologiques et climatiques,
- ▶ S'inscrire dans la trajectoire de la neutralité carbone à l'horizon 2050 et de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030,
- ▶ Préserver et développer une activité agricole respectueuse des sols et de l'environnement et une agriculture de proximité,
- ▶ Placer la santé au cœur des politiques d'aménagement, dans une approche de gestion des risques et de résilience,
- ▶ Renforcer la protection, la gestion et la valorisation des milieux et ressources naturelles,
- ▶ Adapter le SCoT de Pré-Bocage Intercom afin que son application ne soit pas source de mauvaise interprétation mais qu'elle soit au contraire plus lisible et plus efficiente à l'échelle de l'EPCI,
- ▶ Promouvoir une politique de mobilité durable en faveur de l'environnement et adaptée au territoire.

CHIFFRES CLÉS

1157 dossiers traités par le service ADS

216 dossiers en instruction dématérialisée

Le calendrier prévisionnel court jusqu'à fin 2025 :



La procédure s'organise autour de 4 phases pour se finaliser par l'approbation de l'étude

Plan Paysage

Un COPIL élargi a eu lieu en janvier 2023 permettant de faire un état d'avancement des différentes actions qui ont pu être mises en œuvre sur l'année 2022.

Une méthodologie de travail a pu être mise en place depuis 2023 :

- ▶ Diffusion d'un tableau récapitulatif des différentes actions auprès des services.
 - ▶ Mise en place d'un COTECH avec les différents services.
 - ▶ Mise en place des objectifs à proposer aux élus en COPIL
- Un deuxième COPIL élargi a eu lieu en mars 2024 permettant de faire un état des lieux des actions mises en œuvre sur l'année 2023.

Sur toute l'année, les fiches thématiques du plan paysage ont été prises en main par 4 commissions : Commission développement économique et tourisme / Commission environnement / Commission technique / Commission urbanisme.

- ▶ La plantation de nouvelles haies sur 24 km qui s'est réalisée par le biais de plusieurs programmes de plantation,
- ▶ La protection de la ressource en eau (nouveau : aide pour l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie),
- ▶ La mise en valeur des circuits courts,
- ▶ Sensibilisation en lien avec la forêt (plantation / chemins de randonnées...),
- ▶ La mise en place d'un plan de formation des élus en lien avec le CAUE du Calvados,
- ▶ Gestion de l'espace public notamment des zones d'activités (ex : incitation à la densification et perméabilisation),
- ▶ Développement des énergies renouvelables.

Cette deuxième année de mise en œuvre est de nouveau une réussite puisque le plan paysage se voit pleinement intégré au fonctionnement des différents services.

Des objectifs pour 2024 ont été établis :

- ▶ Plantation : l'enveloppe pour 2024 est déjà consommée pour le programme plantation et 4 km de haie sont prévues pour le programme ruissellement. 3 km de haies sont déjà en attente pour 2025.
- ▶ Inventaire des haies : recrutement en cours d'un technicien bocage ayant entre autres pour mission d'inventorier les haies du territoire. Prévoir une méthodologie d'action et faire le lien avec le service urbanisme (intégration des haies dans les PLUi).
- ▶ Sensibilisation : Continuité des chantiers bénévoles + actions dans les centres de loisirs et écoles.

Les autres actions débutées sur les années 2022 et 2023 vont également continuer d'évoluer comme l'inventaire du petit patrimoine ou le plan de formation des élus.



Christian HAURET,
8ème Vice-Président
en charge de l'urbanisme et du SCoT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutien aux acteurs du territoire

Pré-Bocage Intercom s'appuie sur plusieurs partenaires pour l'accompagnement et le soutien des entreprises du territoire. Nous avons conventionné avec le Département du Calvados pour deux dispositifs. Dans le cadre du dispositif d'aide aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité, une subvention de 10 000 € a été accordée. En ce qui concerne le plan d'attractivité touristique et résidentielle, 90 000 € ont été alloués en 2023.

Une convention a également été signée avec Initiative Calvados, réseau associatif apportant un soutien aux porteurs de projets par l'intermédiaire de prêts d'honneurs et de prêts bancaires. Sur notre territoire, les prêts d'honneurs acceptés représentent une somme de 205 000 € et les prêts bancaires une somme de 2 193 509 €. La communauté de communes soutien Initiative Calvados à hauteur de 7 386 €.

Au titre de la compétence développement économique, Pré-Bocage Intercom a versé des contributions et cotisations à différents acteurs du territoire. Une convention de mutualisation avec l'UCIA a été signée, elle porte sur la dynamisation de l'appareil commercial à l'échelle de l'intercommunalité. D'un montant de 7 500 €, elle correspond à une demi-année car le recrutement a eu lieu en milieu d'année.

Accompagnement des porteurs de projets et entreprises

Le service développement économique demeure le guichet unique local pour les entreprises, il intervient à différents niveaux, du conseil à l'aide à l'implantation.

En 2023, une trentaine de porteurs de projets ont été suivis par Pré-Bocage Intercom.

Développement et animation

En début d'année, 2 club Eco' ont été organisés, ils ont tous deux rencontré un certain succès avec 38 et 19 participants. Étant donné le départ du responsable du service, les autres club Eco' n'ont pas eu lieu. Une réflexion est en cours pour le réorienter. Des contacts ont été pris, le nouveau format de ces réunions réseau devrait voir le jour en 2024.

L'animation commerciale sur le territoire a été confiée à l'UCIA par le biais d'une convention. En 2023, l'UCIA a organisé un grand nombre d'événements, sur des thématiques différentes, braderie des commerçants, défilé de mode, salon des gourmandises, octobre rose, salon de l'habitat etc. Le manager de commerce appuie l'UCIA dans ses actions d'animation.

Sur les réseaux sociaux, un « portrait » d'artisans ou de commerçants adhérents est publié toutes les deux semaines. Permettant de mettre en avant les acteurs du territoire, il s'agit également d'un moment d'échange privilégié pour les écouter et prendre connaissance de leurs problématiques et réflexions.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ainsi que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) organisent également de nombreuses formations, et groupes d'échanges à destination des professionnels du territoire.

offre immobilière

Depuis sa création, Pré-Bocage Intercom a constitué une offre immobilière diversifiée permettant de répondre aux besoins des acteurs économiques du territoire.

Les ateliers de l'Odon, Seulline : 800m² d'atelier stockage
Prébo'Cap, Villers-Bocage : une pépinière éco-responsable pour les jeunes entreprises

Prébo'Cap 2, Les Monts d'Aunay : bureaux, stockages et ateliers pour tout type d'entreprise

Offre foncière

En 2023, l'objectif était de poursuivre la commercialisation des espaces fonciers disponibles à la vente. Cela s'est matérialisé par de nombreux contacts et échanges avec les différents porteurs de projets. Un travail a également été effectué sur la stratégie que les élus souhaitaient adopter. En premier lieu, les parcelles disponibles doivent apporter de nouveaux services aux habitants du territoire, et une attention particulière est portée sur la complémentarité des offres à venir.

De nombreux autres éléments entrent en ligne de compte, notamment les emplois créés et/ou maintenus. Enfin, la densification est au cœur des préoccupations, les projets sont étudiés pour limiter au maximum les emprises afin d'économiser les surfaces.

Pré-Bocage Intercom dispose toujours de parcelles à bâtir sur les communes de Villers-Bocage, Seulline, Caumont-sur-Aure et Val d'Arry. Afin de préparer l'avenir, un travail de fond a été entamé en fin d'année 2023 pour définir les priorités sur les futurs développements de zones d'activités.

Tourisme

La compétence promotion touristique quant à elle est déléguée à l'Office de Tourisme Pays de Vire Collines de Normandie. Par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, en 2023, la subvention annuelle était d'un montant de 113 369 €.

Les missions d'accueil du public, la promotion et l'animation du territoire ainsi que le développement territorial sont assurées par l'EPIC et ses agents.

CHIFFRES CLÉS

30 porteurs de projets accompagnés en 2023

130 km de chemins de VTT aménagés par la communauté de communes



Stéphanie LEBERRURIER,
2ème Vice-Présidente
en charge du développement économique et du tourisme



**Pôle
environnement
et écologie**

ENVIRONNEMENT



Plan climat air énergie territorial (PCAET) :

En février 2020, la Communauté de Communes a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) élaboré pour 6 ans,

Le PCAET est **la feuille de route pour réaliser la transition énergétique du territoire**, c'est une démarche partagée et collective.

Le PCAET, c'est plus de 90 actions (dont 13 qualifiées de « phare » pour le territoire) sur 9 thématiques :

- ▶ Urbanisme
- ▶ Communication
- ▶ Déchets
- ▶ Habitat
- ▶ Bâtiments publics
- ▶ Réseaux publics
- ▶ Mobilité
- ▶ Entreprises
- ▶ Agriculture – Environnement

Pour répondre à 4 objectifs majeurs :

- ▶ Adapter le territoire au changement climatique
- ▶ Réduire les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Développer les énergies renouvelables
- ▶ Améliorer la qualité de l'air

Le plan d'action s'actionne sur 6 ans avec un suivi continu à l'aide d'indicateurs prédéfinis, un bilan à mi-parcours (1^{er} semestre 2023) et une évaluation finale, avant adaptation et reconduction.

Le premier semestre 2023 a donc été consacré à l'analyse des actions et au **bilan intermédiaire** de celles-ci. Ce bilan à 3 ans est l'occasion de faire un point d'étape des actions : identifier celles qui sont terminées, celles qui sont en cours de réalisation, celles qui ne sont pas lancées ou qui n'avancent pas.

C'est le moment de requestionner la **pertinence des actions**, de préciser **les indicateurs, les objectifs**, de revoir si besoin le **calendrier** et de s'assurer **de la maîtrise d'ouvrage de l'action**.

C'est aussi l'occasion d'introduire des actions qui remplissent les objectifs du PCAET et qui sont déjà mises en place.

Pour réaliser ce bilan intermédiaire, le COTECH PCAET a été réuni 3 fois dans le but de traiter toutes les thématiques et de dresser le bilan suivant :

- ▶ 6 actions terminées soit 6,3 %
- ▶ 57 actions en cours soit 60 %
- ▶ 22 actions non initiées soit 23 %
- ▶ 4 actions modifiées
- ▶ 2 actions annulées/retirées

- ▶ 4 actions fusionnées (2 fois 2 actions)
- ▶ 1 action devenue « action phare » (Action R2.2: Communiquer vers la population pour économiser l'eau)

Suite à ce bilan, toutes les actions ont aujourd'hui un objectif et un (ou des) indicateurs renseignés et pertinents. Il est donc plus facile d'en faire le suivi notamment via l'outil en ligne du SDEC ENERGIE "Prosper".

Publié durant la période estivale, ce bilan est disponible sur notre site internet.

Quelques réalisations en faveur des transitions engagées en 2023

Sensibilisation des agents de PBI à la question environnementale et à la transition

Deux formations ont ainsi été proposées aux agents de Pré-Bocage Intercom.

- ▶ Une formation écoconduite : il est prévu de former 24 agents par an sur 3 ans ;
- ▶ Une sensibilisation à la transition énergétique dont participent une vingtaine d'agents à l'animation mise en place par la Maison de l'Énergie du SDEC Énergie (Escape Game). Cette action sera reconduite en 2024 et 2025.

« WATTY à l'école »

Est un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de la maternelle au CM2. Il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie.

Après un sondage réalisé auprès des écoles du territoire de Pré-Bocage Intercom, 35 classes de 7 écoles différentes sont volontaires pour participer à ce programme durant l'année 2023/2024.

Prise en mains de la compétence Mobilité

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 a permis à chaque intercommunalité de se saisir de la compétence « mobilité », et de devenir alors AOM locale (Autorité Organisatrice de Mobilité), afin de lui permettre d'organiser, sur son territoire, les services de mobilité qu'elle souhaite et qui sont le plus adaptés à son contexte local, en particulier en matière de mobilités actives, partagées et solidaires.

C'est dans ce contexte que Pré-Bocage Intercom a pris la compétence « mobilité » par délibération du 17 février 2021.

La prise de compétence « mobilité » implique l'obligation pour la communauté de communes devenue AOM, de créer un **comité des partenaires**, en cours de constitution.

Journée de la Terre 2023

Dans la continuité de la création du comité des partenaires, PBI a lancé la réalisation d'un **Plan De Mobilité Simplifié (PDMS)** en septembre 2023. Le diagnostic a été validé fin 2023. Cette étude abondera les réflexions menées dans le cadre de la révision du SCoT actuellement en cours.

Aide à l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie (programme 2023)

Dans une volonté de préservation de la ressource en eau, enjeu majeur du territoire, Pré-Bocage Intercom souhaite soutenir les initiatives citoyennes d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie en attribuant une aide financière spécifique.

Est éligible au dispositif d'aide, l'acquisition d'équipements de récupérateurs d'eau. Par équipement de récupération, il faut entendre un dispositif composé d'un kit composé d'une cuve et d'un robinet :

- ▶ Réserve aérienne d'une capacité égale ou supérieure à 300 litres
- ▶ Réserve enterrée d'une capacité égale ou supérieure à 1000 litres.

Seul l'achat du récupérateur d'eau pluviale fait l'objet de l'aide : les frais de pose, la main d'œuvre et la fourniture d'accessoires connexes en sont exclus.

Modalités de soutien

Le coût de l'équipement est basé sur le prix d'achat (neuf ou occasion sur présentation d'une facture d'achat acquittée) du récupérateur d'eau pluviale, hors pose et main d'œuvre.

Programme Alimentaire Territorial (PAT)

Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), un appel à projets a été lancé à l'initiative du ministère en charge de l'alimentation pour développer des projets fédérateurs, démultipliables ou exemplaires s'inscrivant dans les objectifs du PNA.

Le dossier de candidature de PBI a été déposé le 15 janvier 2024 (date limite de candidature) sous l'intitulé :

« **Projet Alimentaire Territorial de Pré-Bocage Intercom : pour soutenir une agriculture et une alimentation plus durables** »
Les actions principales envisagées sont les suivantes :

- ▶ Réaliser un diagnostic partagé et précis des pratiques alimentaires et agricoles sur le territoire de PBI dans le but de co-construire un plan d'actions avec tous les partenaires
- ▶ Mettre en synergie les acteurs du système alimentaire sur le territoire afin de réfléchir précisément à une restauration collective de qualité et lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- ▶ Rendre accessible une alimentation saine, locale et durable pour tous : rapprocher les consommateurs des producteurs, lutter contre la précarité alimentaire ;
- ▶ Préserver le foncier et renforcer la production agricole et alimentaire locale : soutenir l'agriculture et lui assurer un revenu juste, aider à la transmission des générations.

CHIFFRES CLÉS

822

prestations (instruction sur dossiers et contrôles sur site) réalisées par le service SPANC restaurés

12

dossiers de subvention AESN pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif, traités par le SPANC

Les membres du COTECH et les membres de la commission Environnement ont donné un avis favorable à la réalisation d'un événement co-construit par 15 agents de la collectivité dans le cadre de la manifestation d'envergure internationale : La journée de la Terre

Cet événement éco-citoyen s'est déroulé en avril 2023 : stands tenus par des agents, présence d'association d'insertion (ressourcerie), des partenaires tel que l'OFB ou la LPO, conférence sur le réchauffement climatique, concert, spectacle ...

Lors de ce premier événement, plus de 200 visiteurs ont été comptabilisés

Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC):

Le SPANC est un service public local chargé de :

- ▶ Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- ▶ Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.



Nombre de prestations (instruction sur dossiers et contrôles sur site) réalisées en 2023.

- ▶ 160 diagnostics de vente + Contrôles de bon fonctionnement anticipés
- ▶ 122 contrôles de réalisation (contrôle travaux)
- ▶ 80 contrôles de conception (réhabilitations + permis de construire)
- ▶ 3 contre-visites
- ▶ 457 contrôles de bon fonctionnement (périodique/10 ans)

Subventions pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif dans le cadre du 11e programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)

En 2023, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 12 dossiers d'installations conformes ont été réalisés pour un montant total de 74 427 €.

Ces subventions sont versées intégralement aux propriétaires dont les dossiers sont éligibles.

Attention : toutes les communes de Pré-Bocage Intercom ne sont pas éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie en matière d'Assainissement Non Collectif.

Bocage

LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS



Pré-Bocage Intercom intervient dans la lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements. Par définition, il s'agit de limiter les transferts de polluants vers les cours d'eau et les milieux aquatiques en proposant aux exploitants et propriétaires des aménagements de type haies sur talus, déplacement d'entrée de champ, fascines ... sur les parcelles agricoles.

En 2023, ce sont 6 sous-bassins versants qui ont été diagnostiqués, soit 26 km. Dans ce cadre, 20 personnes ont été contactées pour la mise en place de travaux d'aménagements d'hydraulique douce.



PROGRAMME DE PLANTATIONS VOLONTAIRES DES HAIES

Les haies rendent de multiples services : lutte contre le ruissellement, préservation des sols et de la qualité de l'eau, brise-vent, refuge pour la biodiversité, adaptation du territoire au changement climatique... C'est pourquoi, il est important de les préserver, de les entretenir et surtout d'en réimplanter.

A l'échelle du territoire de Pré-Bocage Intercom, on constate une érosion du linéaire de haies de l'ordre de 698 kilomètres linéaires disparus depuis 1947. Durant l'hiver 2023, Pré-Bocage Intercom a planté, en missionnant l'entreprise Vallois, 17 km de haies pour un montant total de 129 678 €. Ces travaux de plantation sont co-financés par le Département du Calvados à hauteur de 70% HT.



APPEL À LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT « HAIE » DE LA RÉGION NORMANDIE



Par délibération du 8 février 2023, Pré-Bocage Intercom a candidaté à la suite proposée par la Région pour les non-lauréats de l'AMI « Haies » lancée en 2022.

PBI, lauréat de ce nouvel Appel à Projets, obtient ainsi une aide financière de 10 000 euros pour accompagner « **une action concrète en faveur des haies [...]: action innovante, étude, organisation d'un événement ou d'une formation....** ».

Les projets proposés par PBI et retenus par la Région :

- Mise en place d'une pépinière « de sauvetage ». Cette pépinière a vu le jour fin 2023 et permet de récupérer des plants spontanés poussant en bord de route ou en milieu de champ.
- Inventaire des haies (en lien avec le service urbanisme / plan Paysage)

- Formation Certi-phyto de la technicienne Bocage afin de mettre le produit naturel répulsif sur les plants.
- Actions de sensibilisation (agriculteurs : rencontres sur la haie et la filière bois ; grand public : animations autour de la haie ; scolaires / centre de loisirs : animations sur la biodiversité autour de la haie ...)
- Expérimentation de la mise en place de «Haies spontanées» :
 - Bande de 2m de large minimum sans entretien. Au bout de 3 à 4 ans, il y aura apparition de plantes vivaces, au bout de 5 à 10 ans d'arbustes, puis d'arbres pionniers.

PROGRAMME DE RESTAURATION DES MARES



Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des milieux aquatiques, de reconquête du « bon état » écologique des milieux, et de la mise en valeur de l'environnement, Pré-Bocage Intercom s'est engagée dans un inventaire des mares de son territoire.

Débuté en 2021, l'inventaire des mares du territoire s'est poursuivi et a donné lieu à la restauration de 9 mares très dégradées (envasement fort, fermeture de la mare par la végétation...) en 2022. Au programme : curage, reprofilage des berges, abattage et élagage, mais aussi pose de clôture pour certaines.

En 2023, une stagiaire a été recrutée afin de continuer l'inventaire des mares et, dans ce cadre, 8 nouvelles mares ont été sélectionnées pour être restaurées. Cependant, les travaux qui ont toujours lieu en automne pour préserver le cycle naturel de la biodiversité de la mare, ont dû être décalés à 2024 en raison des conditions météorologiques.

Bilan des travaux 2023 : 315 ml de haies sur talus, 6 012 ml de haies en double rang et 510 ml de haies simple pour un montant de travaux de 61 061 euros financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 80% TTC. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Vallois sur l'intégralité du territoire

*ml = mètre linéaire

TRAME VERTE ET BLEUE



En 2023, Pré-Bocage Intercom a répondu à l'appel à projet « stratégie trame verte et bleue » de la Région Normandie et du FEDER, et en est lauréat. Cette stratégie permettra de mieux connaître les habitats naturels présents sur le territoire afin d'appréhender les enjeux qui y sont liés pour assurer la préservation des continuités écologiques existantes.

Concrètement la **Trame Verte** identifie les **réservoirs de biodiversité** (espaces où la biodiversité est la mieux représentée et la plus riche) terrestre, **les corridors écologiques** (espaces de connexion entre les réservoirs) et les **éléments fragmentant** qui viennent interrompre ces continuités. La **Trame Bleue**, elle, concerne les réservoirs et corridors aquatique.

L'étude débutera en 2024 avec l'accompagnement d'un bureau d'études recruté pour assister techniciens et élus sur cette thématique transversale au sein de l'intercommunalité.

CHANTIER BÉNÉVOLE

Le chantier bénévole organisé à Cahagnes a réuni une quinzaine de personnes au mois de février, pour une matinée consacrée à la plantation de 175 ml de haie bocagère.

Au programme : pose de paillage en chanvre, habillage et pralinage des jeunes plants et discussion autour des arbres pour comprendre l'intérêt de la haie.



NATURE 2050

En accompagnant de nombreux projets portés par des acteurs locaux (collectivités, associations etc.), le programme Nature 2050 porté par la Caisse des Dépôt Biodiversité a pour objectif de promouvoir, co-financer et pérenniser jusqu'en 2050 des solutions fondées sur la nature qui contribuent à :

- ▶ Préserver et restaurer la biodiversité
- ▶ Atténuer les changements climatiques
- ▶ Adapter les territoires aux changements climatiques

Le programme ainsi que l'ensemble des projets font l'objet d'une démarche de suivi et d'évaluation à horizon 2050.

Par la mesure et l'évaluation des actions menées, le programme Nature 2050 vise à améliorer l'état des connaissances, partager les résultats du programme et ainsi renforcer le rôle de démonstrateurs des projets et leur potentiel de répliquabilité. Pré-Bocage Intercom s'est engagée dans cette démarche et est retenue pour les programmes de restauration du Bocage (haies et mares) menés en 2023.

CHIFFRES CLÉS

8,9 kilomètres de cours d'eau entretenus et/ou restaurés

1 technicienne bocage

2 techniciens rivière

Rivières

Compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

Tête de sept bassins versants, le territoire de Pré-Bocage Intercom couvre plus de 580 km de cours d'eau, un patrimoine naturel hydrographique qu'il nous faut préserver.

La taxe GEMAPI est instaurée depuis septembre 2020 sur le territoire de Pré-Bocage Intercom. Celle-ci a permis de financer des programmes de restauration et entretien des cours d'eau et de la continuité écologique sur le territoire de PBI, notamment sur les bassins versants de l'Odon, de la Souleuvre et de la Seulles. Le produit fiscal attendu pour l'année 2023 est de 151 203 €.

Contexte :

Le Bassin Versant de la Drôme traverse le territoire de Pré-Bocage Intercom et du syndicat mixte Ter'Bessin, dotés statutairement de la compétence GEMAPI qu'ils exercent en propre.

L'exercice de la compétence GEMAPI se fonde sur une approche globale de la gestion des rivières et des milieux aquatiques, à l'échelle de masse d'eau ou de bassin versant. Elle s'appuie sur un programme pluriannuel établi à la suite d'un diagnostic (étude menée en 2017 sous groupement de commande Isigny Omaha Intercom, Bayeux Intercom, Saint-Lô Agglo, Souleuvre en Bocage et Pré-Bocage Intercom) réactualisé en 2022 par le technicien GEMAPI de Ter'Bessin.

Sur la base de ce diagnostic, des CTEC de Pré-Bocage Intercom et de Ter'Bessin et d'échanges avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en 2022, une Programmation Pluriannuelle (2023-2024) de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PPRE) des milieux aquatiques a été établie entre Pré-Bocage Intercom et Ter'Bessin dans une volonté de s'engager dans une démarche commune de mutualisation de leurs moyens à l'échelle de l'ensemble du bassin versant.

Les objectifs de ce programme visent la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques (fleuves, rivières, étangs...) et humides (marais, prairies hygrophiles, tourbières...) en application de la Directive Cadre Européenne sur l'eau visant le « Bon Etat Ecologique des cours d'eau » et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Seine-Normandie 2022-2027.

Afin de répondre aux objectifs du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) signé auprès de l'Agence de l'Eau, une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le syndicat Mixte Ter'Bessin a été signée le 20 mars 2023.

Dans le cadre de cette coopération, un COTECH (Comité Technique) ainsi qu'un COPIL (Comité de Pilotage) composés d'élus, de techniciens et d'acteurs locaux doivent être mis en place afin de suivre la mise des actions menées sur le bassin versant de la Drôme.

Programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau et de restauration de la continuité écologique

L'eau ne connaissant pas les frontières administratives, la communauté de communes s'est engagée dans des démarches d'entretien et de restauration des cours d'eau ainsi que de restauration de la continuité écologique avec d'autres collectivités.

Quelques exemples d'actions menées sur le territoire de PBI sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Bassin versant	Gouvernance	Programme en cours	Réalisations
ODON	Entente intercommunale Odon (poste porté par PBI et mutualisé avec Caen la Mer et Vallées de l'Orne et de l'Odon)	Restauration et entretien	2,5 km de berges restaurées
		Restauration de la continuité écologique	Étude en cours sur 3 ouvrages hydrauliques de l'Ajon
SOULEUVRE	Entente / délégation de maîtrise d'ouvrage à IVN (Interco de la Vire au Noireau)	Restauration et entretien	6,4 km de berges restaurées (fin tranche 2 et tranche 3 terminée)
DRÔME	Projet d'Entente / délégation de maîtrise d'ouvrage à TER'Bessin	Restauration et entretien	Prévisions 2023
AURE		Restauration de la continuité écologique	Prise de connaissance de l'étude engagée par la mairie d'Aurseulles sur le Moulin de Quesnay et zone humide et prévision du transfert à PBI. Reprise de contact avec le propriétaire du Moulin Hamars (Cahagnes) suite à la dissolution du SMSA. Reprise des engagements techniques et financiers du SMSA sur des travaux de petite RCE sur le BV de la Seulles (DIG et marché travaux).
SEULLES			

Partenariat Bacs à rives (Association ANPER-TOS)

Pré-Bocage Intercom a mis en place un partenariat avec l'association ANPER-TOS pour la pose de récolteurs de déchets appelés « bacs à rives » le long des berges de l'Odon.

Ces bacs permettent aux personnes se promenant le long des cours d'eau, de ramasser les déchets qu'ils y trouvent et de les y déposer. Les déchets récoltés sont prélevés une fois par mois par l'Association afin de les quantifier, de les analyser et, in fine, de les traiter.

Les bacs à rives ont été installés le 2 mars 2023. Ci-dessous Val d'Arry, Le Locheur.

De plus, la communauté de communes a fait le choix de parrainer les bacs à rives installés à hauteur de 25 euros par bac, soit 100 euros



Recrutement d'un technicien RCE supplémentaire en 2023 pour renforcer l'équipe en place

En février, arrivée d'un technicien supplémentaire dans l'équipe en charge des bassins versants de la Seulles, Aure et Drôme.

► A noter également la mise en place d'une coopération intercommunale en 2023 pour la réalisation des travaux de PPRE en 2024 et 2025 sur le bassin versant de la Drôme (maîtrise d'ouvrage déléguée à Ter'Bessin).

Opération solidaire sur la Canche

Un appel à solidarité pour venir en aide au Syndicat Mixte de la Canche et de l'Authie (Symcéa) dans le département du Nord-Pas-De-Calais a été lancé fin 2023 afin de profiter de la légère décrue pour aider à retirer ce qui encombraient les écoulements (arbres, végétaux, embâcles divers) suite aux dernières inondations (novembre 2023).

Les 2 techniciens Rivières de PBI se sont rendus sur place du 11 au 15 décembre pour cette opération, cadrée par une convention de mise à disposition d'agents.

Au programme :

4 jours sur le terrain, bucheronnage (en barque et à pied), broyage, évacuation des « déchets » etc.



Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur l'ensemble du territoire

Programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques

La taxe GEMAPI instaurée depuis 2020 permet également de financer le programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques animé par la FREDON Normandie et financé par les collectivités et le Département.

Territoire engagé dans le programme de lutte collective :

- ▶ 27 communes (soit l'ensemble du territoire de Pré-Bocage Intercom.
- ▶ Convention triennale avec la FREDON 2022-2024 (coordination - animation, investissement et indemnisation)

Localisation des 4 points de collecte : Villy Bocage, Caumont-sur-Aure (Caumont l'Eventé), Dialan-sur-Chaine (Jurques) et Bonnemaïson

Bilan des captures 2023 :

- ▶ 66 enlèvements en 2023 (42 en 2021 et 49 en 2022)
- ▶ 8 tonnes (4,3 en 2021 et 5,4 en 2022)
- ▶ 2 434 animaux déposés dans un point de collecte (1 328 en 2021 et 1 805 en 2022)

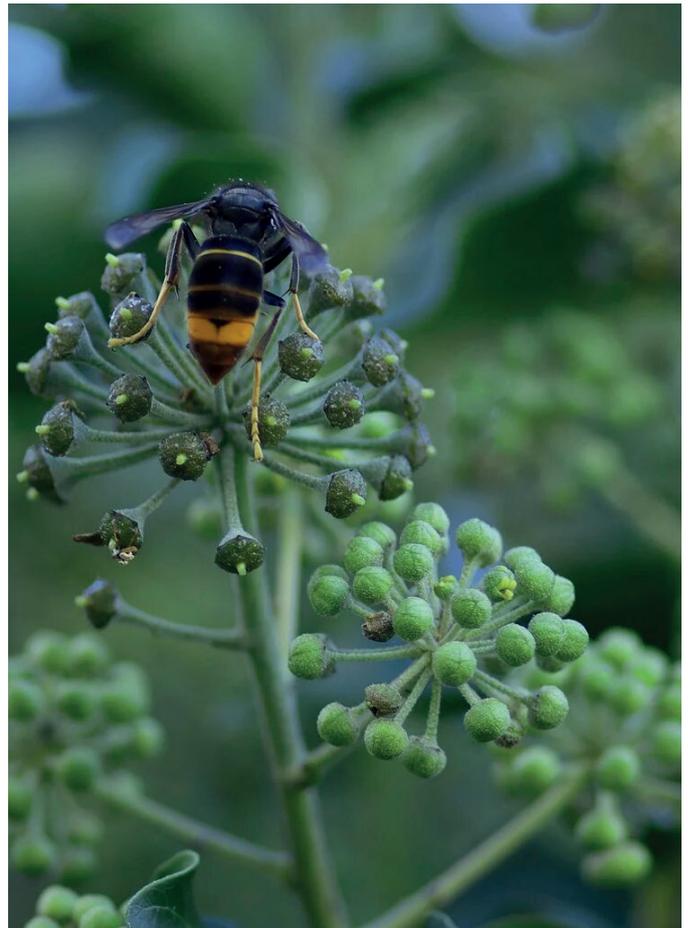
Bilan financier :

2 434 animaux indemnisés à 4,50 € (32 piègeurs indemnisés)
 Montant total des indemnisations Pré-Bocage Intercom : 9 736 € (contre 6 317,50 € en 2022)
 Montant versé par le CD14 : 1 217 € (contre 2 025 € en 2022)

Programme de lutte contre les Frelons Asiatiques

Territoire engagé dans le programme de lutte collective :

26 communes engagées dans la lutte collective (96 % de l'EPCI), la commune restante propose tout de même une aide aux particuliers qui font détruire les nids chez eux.



Coût moyen des destructions :

	< 10 m	entre 10 et 25 m	> 25 m
Coût moyen de destruction Calvados	78 €	109 €	166 €
Coût moyen de destruction sur le territoire de PBI	89 €	109 €	110 €

Bilan financier départemental 2023

Montant total animation financé par les EPCI est fixé pour les 5 ans de la convention : 55 300 €.
 Montant total destruction de nids : 487 155 €.
 Dont 344 495 € financés par les communes et 142 660 € financés par le CD 14.

Bruno DELAMARRE,
 10ème Vice-Président
 en charge de l'environnement

VALORISATION, COLLECTE, RECYCLABLES

Transfert des déchèteries au SEROC

Le 1^{er} janvier 2023, les modalités d'apport en déchèterie ont évolué sur le territoire de Pré-Bocage Intercom.

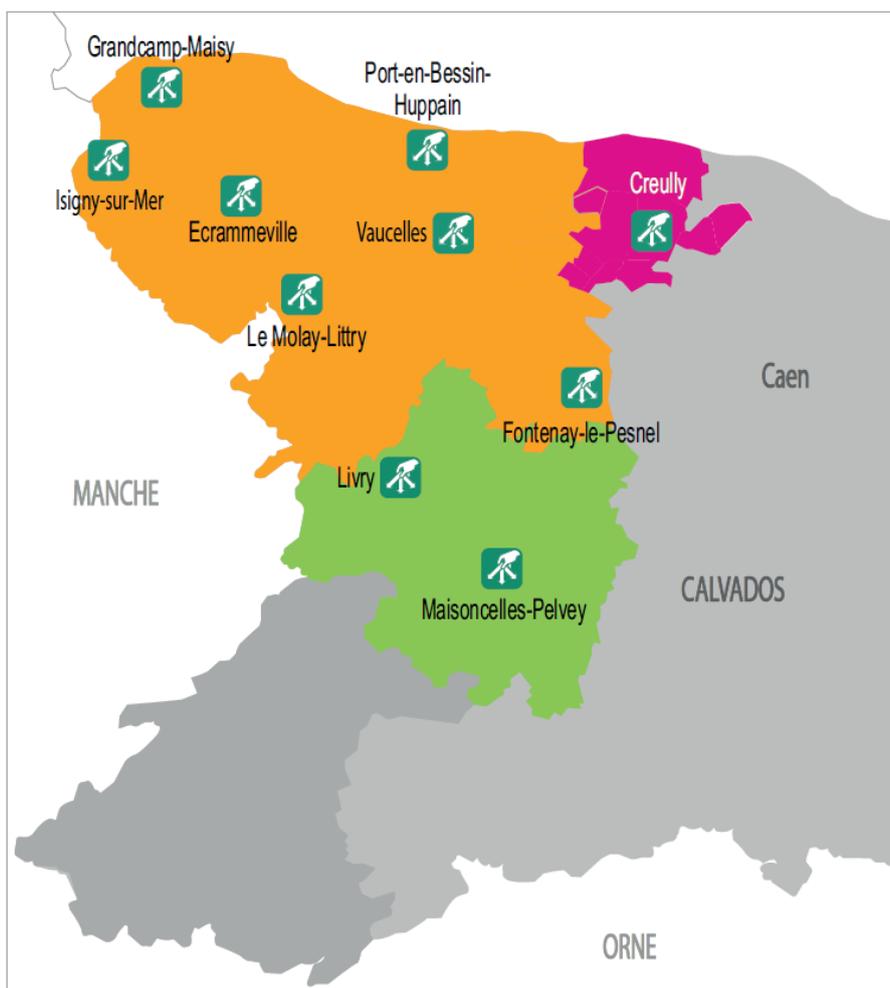
En effet, les déchèteries de Maisoncelles-Pelvey et de Livry ont été transférées au SEROC (Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados). Afin d'optimiser les contrats de collecte et de traitement. Avec cette nouvelle organisation, les habitants de Pré-Bocage Intercom ont la possibilité d'accéder maintenant à l'ensemble des déchèteries du réseau SEROC (voir carte ci-après).

Le SEROC peut être amené à conventionner avec des collectivités voisines pour que certaines communes de Pré-Bocage Intercom puissent accéder à des déchèteries en dehors du réseau SEROC, notamment en raison de leur proximité immédiate.

Les apports des particuliers sont intégrés dans la redevance incitative dans la limite de 25 passages à l'année, toute déchèterie confondue.

Au-delà de ces 25 passages, le passage sera facturé selon le tarif fixé par le syndicat. Les apports des professionnels (y compris administrations et associations) sont facturés dès le 1^{er} kilo apporté.

Les tarifs par type de déchet sont fixés annuellement par le SEROC, délibération consultable sur leur site internet.



Réflexion sur la transformation des PAV verre avec accès PMR

Afin de répondre à une problématique d'accessibilité des PAV verre par certains usagers du service de gestion des déchets, la transformation de 10 PAV verre actuellement en place sur le territoire a été actée en 2023.

Les communes ont été sollicitées pour connaître leur besoin. Les interventions sont prévues en 2024 sur 6 communes en 2024 avec la transformation de :

- ▶ 2 PAV sur les communes de Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage et Caumont-sur-Aure,
- ▶ 1 PAV sur les communes de Val d'Arry, Cahagnes, Epinay-sur-Odon et Seulline.

Nouvel équipement embarqué pour l'identification et la géolocalisation des bacs pucés

Pour des raisons de défaillances certaines du système d'identification et géolocalisation des bacs en place sur les bennes, il a été acté de changer le système de lecture des bacs pucés et de guidage.

En juillet 2023, les camions de collecte de Pré-Bocage Intercom ont tous été équipés d'un nouvel équipement embarqué permettant ainsi une remontée quotidienne et fiable.

Entretien - Réparations parc camions

Afin de maîtriser au mieux les dépenses liées aux réparations et de l'entretien du parc camions, le service a proposé une nouvelle organisation avec les prestataires locaux.

Fin 2023, une réflexion a été menée autour des missions spécifiques qui pourraient être confiées à un agent qui pourrait être désigné comme « référent camions » dès 2024.

Réorganisation des services « accueil » de PBI.

En juin 2023, mise en place d'un pôle d'accueil central. L'accueil de la Redevance Incitative emménage dans le hall d'accueil avec l'accueil général afin d'améliorer la prise en charge des usagers et permettre ainsi de mutualiser les équipes pour l'Accueil Général.



CHIFFRES CLÉS

11 516

bacs et badges mis à disposition des usagers pour la collecte des ordures ménagères (particuliers et professionnels confondus)

2 791

tonnes d'ordures ménagères (OM) collectées

1 052

tonnes de verre collectées

1 659

tonnes de déchets triés (sacs jaunes) collectées



Christine SALMON,
1ère Vice-Présidente
en charge de la valorisation, collecte et recyclables



—
Pôle
administration générale

PETITES VILLES DE DEMAIN

2023 a été l'année de lancement de nombreuses études et divers projets pour Pré bocage-Intercom et les communes Petites Villes de Demain.

Pré-Bocage Intercom s'est associé avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) afin de mener une étude lui permettant de réfléchir à la reconversion de la friche Philips à Villers-Bocage. Cette usine de textile est et restera toujours en activité mais une grande partie du bâtiment n'est plus occupé. Soucieuse de limiter la consommation foncière et engagée dans la Zéro Artificialisation Nette, l'intercommunalité souhaite accroître ses ambitions en termes de renouvellement urbain, de valorisation de friche et de bâtiment vacant pour répondre aux besoins du territoire. Ces besoins sont d'ordre culturels et économiques car Pré-Bocage Intercom souhaite mener une politique dynamique et ambitieuse pour favoriser l'attractivité du territoire.

Cette étude, dont les résultats sont attendus pour 2024, permettra donc de définir si les conditions techniques et financières sont réunies pour envisager l'intervention publique afin de reconverter ce site en espace culturel (création d'une salle de spectacle) et économique (création de bureaux tertiaires).

Les trois communes ont eu une attention particulière pour le sport et la jeunesse avec l'élaboration de projets pour implanter ou rénover des skate-parks et équipements de fitness. Ainsi, Caumont-sur-Aure et Les Monts d'Aunay ont travaillé avec leurs conseils municipaux des jeunes respectifs pour définir l'implantation de modules de skate-park et de fitness. Ces travaux auront lieu en 2024 afin d'inaugurer ces équipements lors du lancement des JO. Villers-Bocage a réalisé des travaux de rénovation pour remettre en état et diversifier le skate-park existant.

Soucieuses d'avoir des bâtiments publics énergétiquement performants, les communes ont engagé des travaux sur divers équipements publics. En 2023, Les Monts d'Aunay ont réceptionné les travaux de rénovation thermique de l'école élémentaires. Après la réalisation d'audit et la définition d'un programme de travaux optimal, Caumont-sur-Aure a recruté une maîtrise d'œuvre pour réaliser des travaux de rénovation thermique de la mairie et Villers-Bocage en a fait de même pour la rénovation de l'école maternelle.

Les élus de ces communes sont engagés dans la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique. Elles ont donc toutes engagées des projets dans ce sens. Les Monts d'Aunay ont travaillé sur la définition d'un programme de travaux pour valoriser la coulée verte en entrée de ville afin de créer un parc urbain pour les habitants alliant préservation de la biodiversité, mobilité douce, pédagogie et loisirs. Caumont-sur-Aure a inauguré une résidence d'artiste nommé Un Pour Cent pour définir avec les habitants de la commune un projet de mémoire d'un arbre malade devant être abattu.

Cette résidence, qui donnera lieu à un film et à la création d'objet issus du bois de l'arbre, a été l'occasion de mener des ateliers sur la biodiversité ainsi que la plantation de plus de 100 arbres répartis dans la commune via la distribution de graine aux habitants. Villers-Bocage a défini un programme de travaux pour désimperméabiliser 560mètres linéaires de la rue Saint-Martin via la création de noues végétales en pied d'arbre, la plantation de vives et espèces mellifères. Ce projet est en cohérence avec d'autres projets initiés en 2023 comme la création d'un arboretum, la mise en place d'un plan de gestion différencié à l'échelle de la commune et l'élaboration d'un ABC de la biodiversité.

Des projets d'aménagement des espaces publics ont été élaborés avec toujours comme objectif d'adapter le territoire au changement climatique. Par conséquent, l'aménagement de la rue de Caen à Les Monts d'Aunay (travaux 2024), l'aménagement de la place du Général Leclerc à Villers-Bocage (travaux 2024) et l'aménagement de la place Saint Clair à Caumont-sur-Aure (travaux en cours) sont des projets qui ont été conçus pour certes améliorer les usages mais également apporter des îlots de fraîcheurs, désimperméabiliser les sols, végétaliser l'espace public avec des essences locales et favoriser les mobilités douces.

La valorisation du patrimoine existant a également été un axe développé en 2023. La commune de Villers-Bocage a travaillé activement à son dossier de candidature pour être labellisée ville « Patrimoine de la Reconstruction ». Les Monts d'Aunay a obtenu cette labellisation en 2023 et a commencé des actions de préservation avec les travaux de rénovation de l'église Saint Sanson. Caumont-sur-Aure, dont le centre-bourg a été moins impacté lors de la Seconde Guerre Mondiale, a lancé une campagne de rénovation des façades de la rue Saint Martin grâce à l'octroi d'une subvention pour les propriétaires privés.

La sécurité et la sûreté des territoires constituent un enjeu fort de l'action publique dans les petites villes. C'est pourquoi, Pré-Bocage Intercom et les trois communes PVD ont travaillé de concert avec la Gendarmerie Nationale et les services de l'Etat pour élaborer un contrat de sécurité permettant d'avoir un accompagnement des forces de l'ordre, en adéquation avec les problématiques locales.



LE BUDGET COMMUNAUTAIRE 2023

RÉSULTAT COURANT DE
L'EXERCICE 2023 :

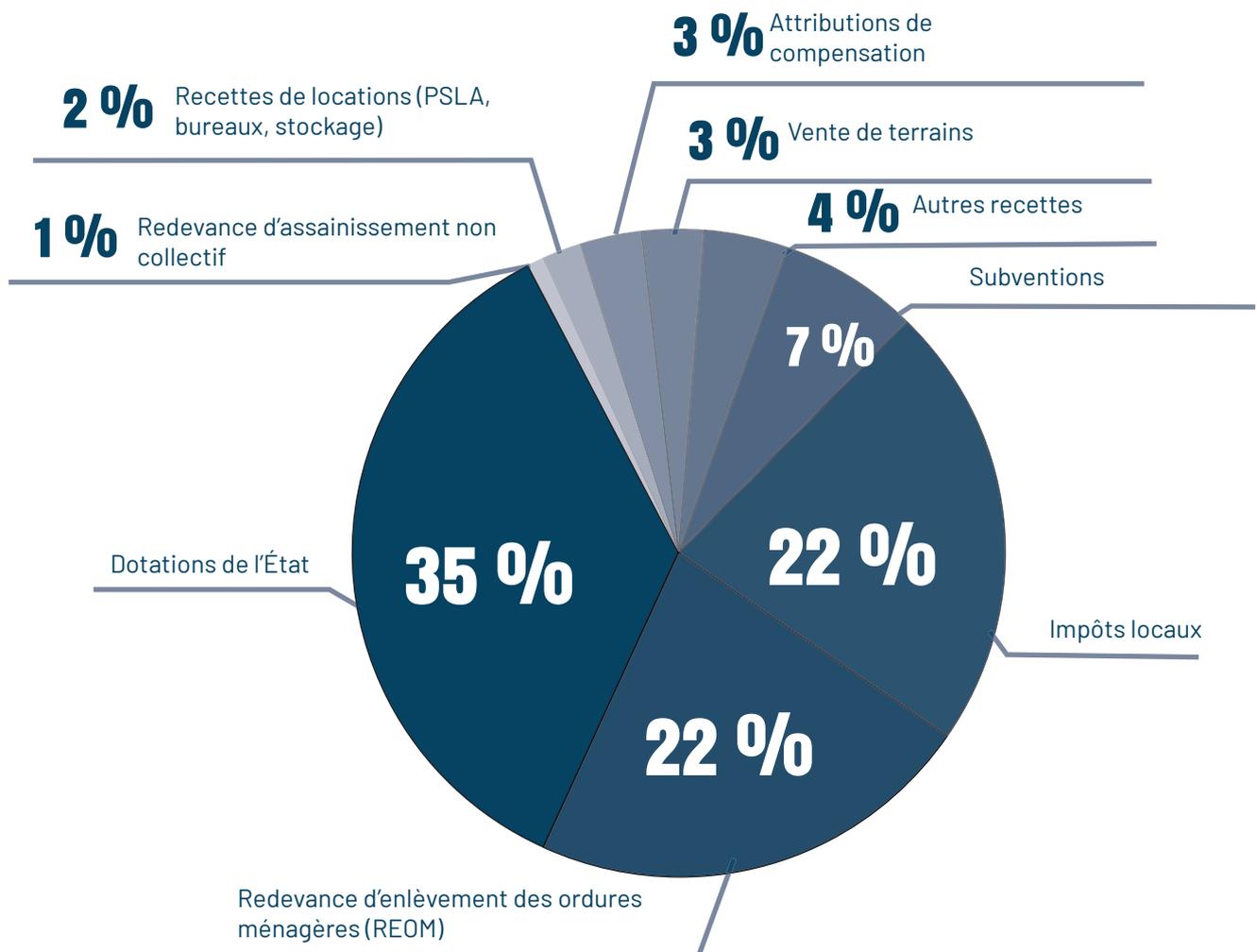
1,65 M€

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023
(RÉSULTAT COURANT + RÉSULTAT 2022)

+520 K€

Les recettes 2023

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENTS 2023 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM : **11,40 M€**

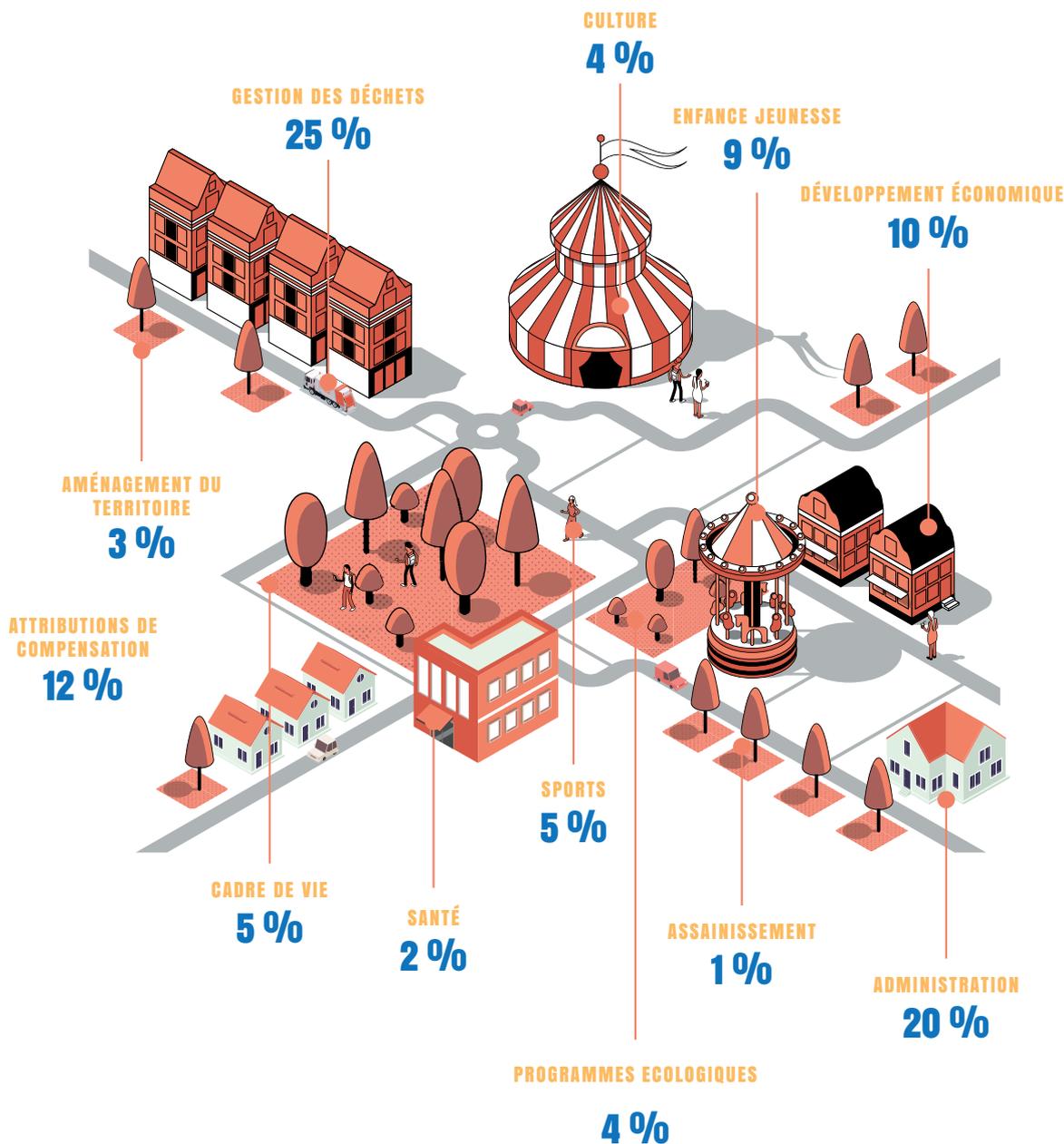


Les dépenses 2023

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20240626-20240626-5_DEL-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM : **9,75 M€**

où va l'argent ?



ZOOM SUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2023 : **2,48 M€**

RÉHABILITATION DE LA MSAP
DE VILLERS-BOCAGE



1 206 815 €

VOIRIE



288 145 €

RÉFECTION PISTE
D'ATHLÉTISME STADE ROGER
BASSET



251 000 €

RÉHABILITATION DU GYMNASE
DE VILLERS-BOCAGE



115 867 €

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 12 juillet 2021, Pré-Bocage Intercom a signé un Contrat de Relance et de Transition Ecologique établi entre l'Etat, le Conseil Départemental du Calvados et la Communauté de Communes.

Ce contrat a fait l'objet d'un premier avenant signé le mardi 3 mai 2022 et d'un deuxième signé le 30 juin 2023.

Ce Contrat de Relance et de Transition écologique 2020/2026 a ouvert une étape importante dans le renforcement de la relation partenariale de Pré-Bocage Intercom avec l'Etat et le Département, fondée sur les projets stratégiques propres à notre territoire, favorisant l'émergence de projets structurants innovants, répondant aux objectifs nationaux de transition écologique, notamment en matière de lutte contre le changement climatique, d'économie circulaire, de rénovation énergétique des bâtiments, de sobriété foncière, de biodiversité...

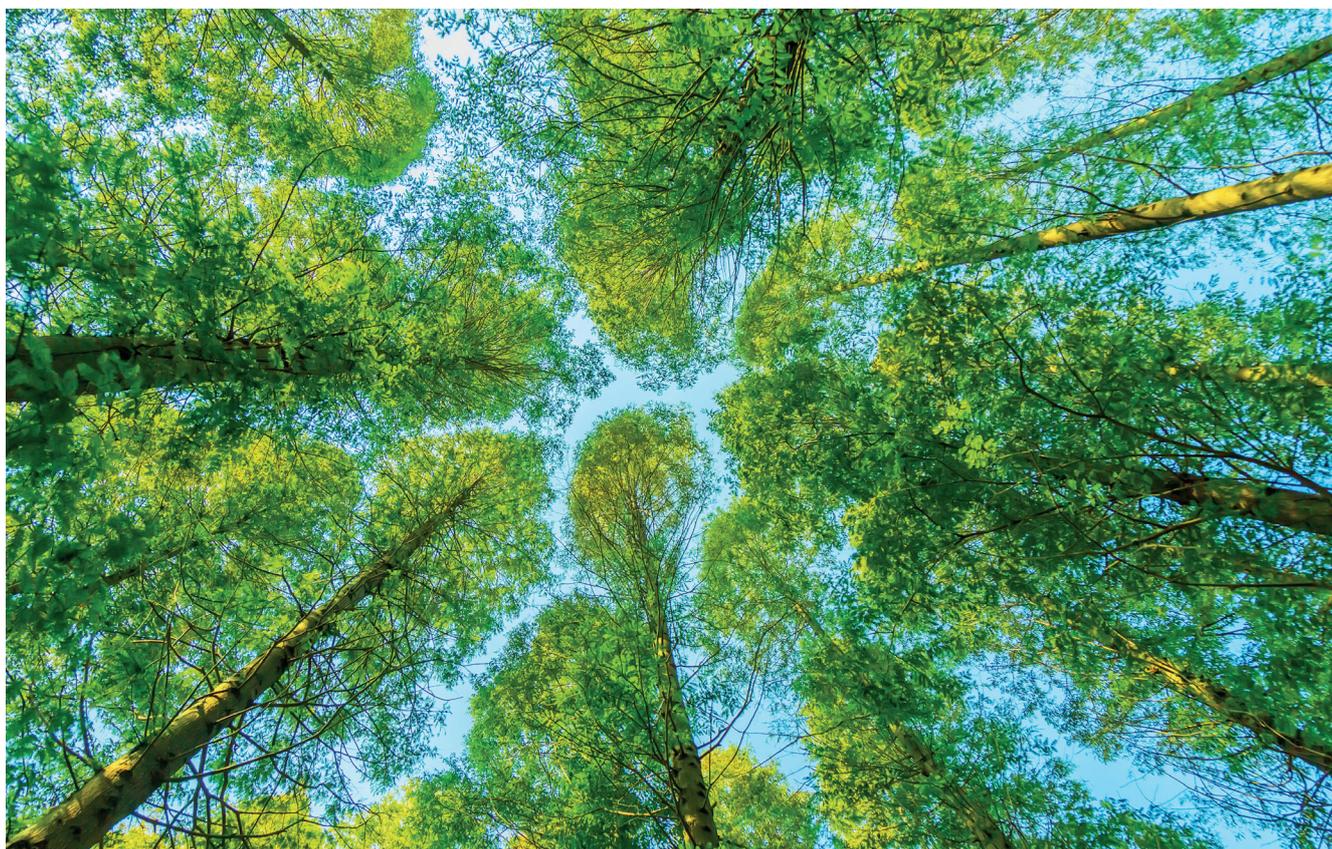
Depuis sa mise en œuvre, ce contrat démontre un avancement effectif dans la réalisation des divers projets portés par les communes du territoire et par Pré-Bocage Intercom et concrétise les premières phases de mise en œuvre du projet de territoire 2020/2026.

A la signature du CRTE, 94 projets communaux et intercommunaux avaient été identifiés dans les domaines du développement durable, de l'éducation, du sport, de la santé, de la culture, de la revitalisation urbaine, de la mobilité, du développement économique, de l'emploi, de l'agriculture ou encore de l'aménagement numérique.

- ▶ Lors de la signature du contrat, 10 projets ont été considérés comme matures et inscrits.
- ▶ Lors de l'avenant 1 signé en 2022, 17 projets ont été ajoutés au contrat
- ▶ Lors de l'avenant 2 signé cette année, 31 nouveaux projets ont été ajoutés au contrat

Le CRTE s'inscrit dans une démarche évolutive pour une transformation du territoire dans la durée, tout au long du mandat municipal et intercommunal.

Cette souplesse permettant de s'adapter en permanence à la réalité du territoire, de répondre en temps réel aux besoins des communes et de l'intercommunalité, de favoriser l'émergence d'initiatives nouvelles est l'une des clés pour sa réussite.





Pôle Ressources et Technique

RESSOURCES HUMAINES



78 agents au sein de la structure au 31/12/2023

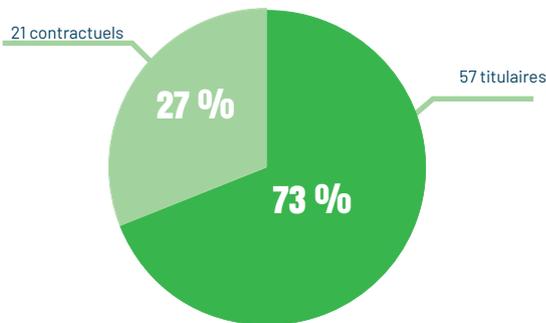


2 stagiaires accueillis en 2023

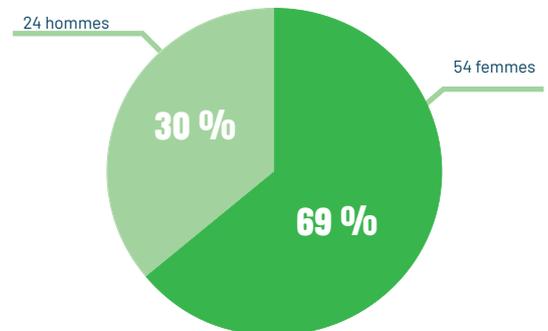


37 agents ont suivi une formation en 2023, soit près de 47,44% de l'effectif de Pré-Bocage Intercom

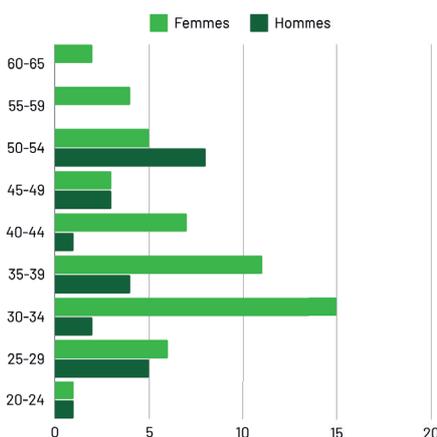
Effectif global au 31/12/2022



Répartition hommes/femmes au 31/12/2022



Pyramide des âges au 31/12/2023



CHIFFRES CLÉS

MASSE SALARIALE

3 023 102 €

RATIO % SUR DÉPENSES GLOBALES

30,80 %



Jacky GODARD,
4ème Vice-Président
en charge des ressources humaines

TECHNIQUE

Voirie

- Pour l'année 2023, le service technique a engagé d'une part la quasi-intégralité des travaux d'entretien envisagés pour l'année 2023 et d'autre part a finalisé les travaux d'investissement entrevus en 2022
- Néanmoins, les travaux d'investissement prévus en 2023 ont été reportés au premier semestre 2024

Bâtiments

En 2023, le service technique a été mobilisé sur de nombreux sujets et notamment :

A été mené à terme :

- La rénovation extension de la MSAP Villers-Bocage en septembre 2023
- Le suivi du parfait achèvement du Pôle de santé libéral et ambulatoire de Villers-Bocage et de Caumont-sur-Aure ainsi que celui de la rénovation de la salle n°1 du gymnase de Villers-Bocage

Dès janvier 2023, une réflexion (étude des besoins et de faisabilité, études techniques préalables) a été engagée pour la rénovation et/ou démolition du gymnase de les Monts d'Aunay. Dès août 2023, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée. Le cabinet de maîtrise d'œuvre, Basalt Architecture, a été notifié en janvier 2024 suite au concours organisé.

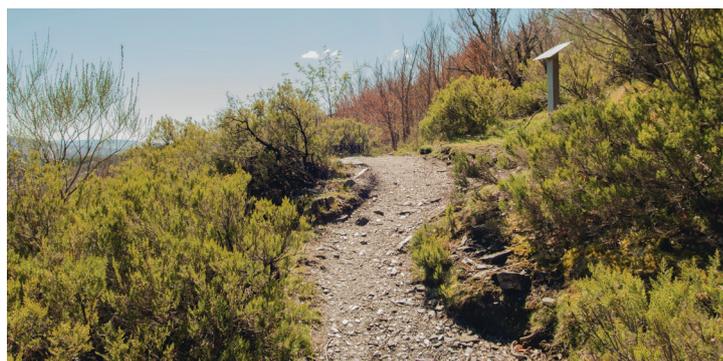


Chemins de randonnée



- L'ensemble des chemins de randonnée de qualité et les boucles locales ont été entretenues (deux passages dans l'année)

Par ailleurs, à l'automne 2023, les travaux liés à la mise en place des circuits VTT ont été lancés. L'inauguration de ces circuits sera organisée en 2024.



Dominique MARIE
9ème Vice-Président
en charge du service technique

COMMUNICATION

Site web

En octobre 2023, Pré-Bocage Intercom a franchi une étape majeure dans son engagement envers l'innovation et la durabilité en dévoilant son nouveau site internet, résultat du projet de refonte initié en 2022.

Le nouveau site se distingue par son engagement écologique. Hébergé localement, son contenu a été repensé pour minimiser l'empreinte environnementale numérique, soulignant l'engagement de Pré-Bocage Intercom envers la protection de l'environnement.

Le design moderne et soigné du site reflète les valeurs de la collectivité. Les couleurs, choisies avec soin, créent une esthétique harmonieuse et accueillante, mettant en avant l'identité unique de Pré-Bocage Intercom.

La navigation intuitive offre une expérience en ligne fluide. Grâce à des menus clairs, une barre de recherche bien visible et des raccourcis stratégiquement placés, les utilisateurs peuvent accéder rapidement aux informations et explorer les diverses facettes de Pré-Bocage Intercom.

Le contenu, élaboré en collaboration avec les différents services, est pratique et actualisé, permettant aux utilisateurs de trouver rapidement les ressources nécessaires. Cette avancée numérique témoigne de la volonté de Pré-Bocage Intercom d'améliorer l'expérience utilisateur et de répondre aux besoins croissants des citoyens et partenaires, tout en respectant l'environnement.

Réseaux sociaux

FACEBOOK



1 743 abonnés (soit 409 supplémentaires en 2023)



76,4 k de couverture (nb de personnes qui ont au moins vu 1 fois l'une des publications de notre page)



352 publications

LINKEDIN



48 nouveaux abonnés



395 visiteurs



Principalement visité par des personnes de l'administration.

Inaugurations

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE VILLERS-BOCAGE 13 DÉCEMBRE 2023

Les travaux, entamés en 2022, ont transformé ce lieu emblématique en une infrastructure moderne, abritant le Point Info 14/France Services et le Relais Petite Enfance « À Pas de Lutins ».

AGENCE POSTALE DE CAUMONT-SUR-AURE - 27 JUIN 2023

Cette nouvelle agence, la cinquième du territoire portée par Pré-Bocage Intercom, offre une solution alternative pour donner suite à la fermeture du bureau de poste local. Elle témoigne de l'engagement des acteurs locaux pour préserver les services de proximité essentiels à la vie quotidienne des habitants du territoire.

GYMNASE DE VILLERS-BOCAGE - 21 JUIN 2023

Cette nouvelle salle, avec l'ensemble des équipements sportifs intercommunaux, a vocation à développer la pratique sportive sur le territoire. Les élus de la communauté de communes sont sensibles à cet enjeu. C'est dans ce cadre qu'ils soutiennent le développement de la pratique sportive et investissent dans des équipements.

PSLA DE CAUMONT-SUR-AURE - 18 AVRIL 2023

Cet investissement permet à notre territoire de répondre aux enjeux de la désertification médicale, de proposer des lieux adaptés aux nouveaux modes de travail des professionnels de santé, et de rendre notre territoire attractif pour les jeunes médecins, difficiles à capter en milieu rural



Jean-Yves BRECIN,
6ème Vice-Président
en charge de la prospective et

CHIFFRES CLÉS



27 communes
regroupant 49
communes historiques



25 000 habitants,
dont 40% âgés de
moins de 30 ans



+ de 1 500 entreprises,
dont plus de
200 artisans



6 740 emplois répartis dans
les 2 154 établissements du
territoire



417 km² soit 70 % de
surfaces agricoles
sur le territoire



78 agents territoriaux
répartis en 5 pôles



Pré-Bocage Intercom

31 rue de Vire, Aunay-sur-Odon
14260 Les Monts d'Aunay

02 31 77 57 48
contact@pbi14.fr

www.prebocageintercom.fr